

Le texte soumis aujourd'hui au vote

Les présidents des groupes parlementaires au Conseil de la nation ont apporté, ce lundi, leur appui aux tendances de la loi de finances 2019 qui «consacrent les orientations du président de la République». Lors d'une plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya et nombre de ministres...

Page 7



AL SALAM BANK
السلام بنك

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Mercredi 28 Novembre 2018
20 Rabie El Aouel 1440 - N° 1954 - Algérie : 10 DA / 1 €

Cybercriminalité
Plus de 1100 affaires
traitées en 2018
au niveau national

Page 18

RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

Un rendez-vous de consultation centrale au service des collectivités locales

L'Etat algérien, qui s'est engagé dans le cadre de la politique du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la concrétisation d'une culture de concertation des idées, de consultation, de coordination et de suivi entre les membres du gouvernement et les walis, compte perpétuer cette tradition en impliquant bon nombre de partenaires sociaux, économiques et autres experts dans l'ensemble des affaires d'intérêt général.

>> Lire page 3



GCTF

L'Algérie disposée à partager son expérience avec la communauté internationale



L'Algérie qui déploie «d'importants efforts» pour assurer sa sécurité sur son propre territoire et ses frontières ne ménage aucun effort pour partager avec l'ensemble des pays de la région et de la communauté internationale son expérience dans la lutte antiterroriste, a indiqué, hier, à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, à l'ouverture des travaux de la 2^e session du Groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF)...

>> Lire page 4

Coopération algéro-allemande dans l'Education nationale



Une convention signée pour renforcer l'enseignement de l'allemand

Page 5

Inspection générale des finances



Le jumelage algéro-espagnol permettra un meilleur contrôle des fonds publics

Page 5

Congrès extraordinaire du parti

Mouad Bouchareb :
«Le FLN a besoin de tous ses militants et compétences, sans exclusion aucune»

Page 4

L'Echo Sportif

Coupe arabe, ce soir au 5-Juillet : MCA-Nasr Saoudi

Méfiance et vigilance pour les Mouloudéens

FAF

Un communiqué pour appeler au calme

Page 22

ANP

4 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Mila

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lundi à Mila, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) indique le ministre de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 26 novembre 2018 à Mila (5^{ème} RM), 4 éléments de soutien aux groupes terroristes», précise la même source. Dans le même contexte, un autre détachement de l'ANP «a découvert et détruit, lors d'une opération de fouille et de ratissage à Annaba (5e RM), 14 bombes de confection artisanale». «Ces résultats sur le terrain réitèrent l'efficacité des opérations multiples que mènent les unités de l'Armée nationale populaire afin de traquer et neutraliser ces criminels», conclut le communiqué.



Oran

4 trafiquants de drogue condamnés à 12 ans de prison ferme

Quatre condamnations à 12 ans de prison ferme assorties d'une amende de 5 millions DA ont été prononcées, lundi, par le tribunal criminel de première instance d'Oran, dans une affaire de trafic de 5,5 quintaux de résine de cannabis. La représentante du ministère public avait requis une peine de réclusion à perpétuité à l'encontre des mis en cause. Les faits remontent au mois d'octobre 2016, lorsque des éléments de l'Armée nationale populaire ont interpellé un homme, B.O,

qui surveillait une quantité de résine de cannabis dissimulée sous un pont près de Béni Ounif dans la wilaya de Bechar, à une trentaine de kilomètres de la frontière algéro-marocaine. Interrogé, le mis en cause est passé aux aveux, informant les éléments de l'ANP qu'il avait pour tâche de surveiller la drogue alors que ses complices se chargeaient de la transporter dans une usine désaffectée. Exploitant ces informations, les services de sécurité ont tendu une embuscade

parvenant à arrêter une voiture qui tentait de forcer le barrage, ainsi que 4 personnes s'y trouvant et à opérer la saisie de 5,5 quintaux de résine de cannabis.

Le principal trafiquant, S.A, âgé de 46 ans, a avoué être à l'origine de l'introduction sur le territoire national de la quantité de drogue saisie. A la barre, S.A et ses complices B.O (34 ans), D.M (27 ans) et H.B (33 ans) ont tous les quatre reconnu leur participation à ce trafic de drogue.

Skikda

2 ans de prison ferme et des peines avec sursis à l'encontre de 21 émeutiers



Le tribunal correctionnel de Skikda a prononcé, lundi dernier, des peines allant de 2 ans de prison ferme à 6 mois avec sursis à l'encontre de 21 individus poursuivis pour «destruction de

bien d'autrui», «incitation à attroupement armé» et «attroupement armé». Les 21 mis en cause dans cette affaire ont été interpellés, suite à des émeutes qui ont éclaté au début

du mois de novembre en cours au niveau du bidonville de la ville de Skikda appelé communément «Lac des oiseaux», à l'issue de l'affichage de la liste de 172 bénéficiaires de logements sociaux. 6 personnes sont poursuivies pour avoir causé des dommages à l'entrée principale de l'hôpital Abderrezak Bouhara, en brûlant des pneus et en cassant des vitres, en plus d'avoir incendié le véhicule d'un médecin, et blessé un agent. Ces 6 accusés, appréhendés, ont plaidé non coupable, expliquant qu'ils se sont rencontrés dans ce lieu pour organiser un combat de béliers niant toute implication dans ces émeutes. Par ailleurs, 11 autres individus ayant comparu devant la justice pour attroupement armé,

ont expliqué qu'ils avaient organisé une manifestation pacifique pour faire entendre leur voix aux autorités locales qui ont refusé de les recevoir pour écouter leurs doléances. Concernant le dernier chef d'accusation, à savoir «incitation à attroupement armé», une personne est accusée d'avoir facilité l'attroupement armé, 2 autres d'avoir posté des commentaires dans ce sens sur les réseaux sociaux, tandis qu'une 4^{ème} personne possédant une page électronique a affirmé n'avoir fait que rapporter les événements. A noter que le procureur de la république avait requis une peine de 2 ans de prison ferme à l'encontre des 21 accusés.

M. S.

Accidents de la circulation

37 morts et plus de 1000 blessés en une semaine

Trente-sept personnes ont perdu la vie et 1149 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus du 18 au 24 novembre dans plusieurs régions du pays, indique, hier, un bilan établi par les services de la Protection civile.

La wilaya de Bechar déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes alors que 18 autres ont été blessées, suite à 12 accidents de la route. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'évacuation de 10 874 malades vers des structures sanitaires et pour l'extinction de 772 incendies urbains, industriels et autres.

Alger Plus de 154 000 appels aux numéros vert et de secours 17 en 2 mois et demi

Les centres de commandement et des opérations de la Sûreté nationale sur l'ensemble du territoire national ont enregistré 154 336 appels au numéro vert (1548) et au numéro de secours (17) durant la période allant du 1 septembre au 15 novembre, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Les appels ont concerné 24 428 demandes d'aide, 4378 appels de signalement d'accidents de la route, 106 911 demandes de renseignements et d'orientation, 17 143 appels de signalement de vol et 1.476 appels de signalement d'incendies, a précisé la même source. Les services de sûreté ont répondu à tous les appels et des interventions ont été effectuées dès réceptions des signalements en vue de prendre en charge les préoccupations des citoyens, les aider et les orienter, a indiqué la même source qui a ajouté que ces appels avaient permis l'arrestation de plusieurs individus en flagrant délit. La DGSN a salué le rôle efficace du citoyen en tant que maillon principal dans l'équation sécuritaire à travers la culture de signalement, ajoutant que les salles des opérations de la sûreté de wilayas restaient mobilisées de jour, comme de nuit pour prendre en charge les signalements qui lui parviennent via le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens.



Les services de la police algérienne des frontières dressent leur bilan Plus de 200 000 comprimés psychotropes saisis en 2017 et 2018

Les services de la police algérienne des frontières (PAF) ont saisi, à travers l'ensemble des postes frontaliers terrestres, maritimes et aériens, lors des deux années (2017-2018), 201 843 comprimés psychotropes, indique, hier, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. Dans ce cadre, les mêmes services ont saisi, lors de l'année 2017, «36 455 comprimés psychotropes», dont 19 432 comprimés par la Police de l'air, 13 174 comprimés par la Police des frontières maritimes et 3849 comprimés par la Police des frontières terrestres. Pour ce qui est de l'année 2018, plus précisément, du 1er janvier au 31 octobre, «165 388 comprimés psychotropes ont été saisis», dont 69 539 comprimés par la police de l'air, 15 581 comprimés par la Police des frontières maritimes et 80 268 par la Police des frontières terrestres, ajoute-t-on de même source.

Rencontre gouvernement-walis Un rendez-vous de consultation centrale au service des collectivités locales

L'Etat algérien, qui s'est engagé dans le cadre de la politique du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la concrétisation d'une culture de concertation des idées, de consultation, de coordination et de suivi entre les membres du gouvernement et les walis, compte perpétuer cette tradition en impliquant bon nombre de partenaires sociaux, économiques et autres experts dans l'ensemble des affaires d'intérêt général.

Ainsi, cet engagement s'est constitué à travers le traitement des questions et solutions aussi bien au niveau horizontal que sectoriel. C'est dans cette optique que s'inscrit la rencontre d'aujourd'hui afin de mieux encadrer les objectifs de développement et de les mettre dans leur juste cadre.

Cette rencontre constitue une culture à laquelle l'Etat a donné autant de soin afin de valoriser le processus démocratique dans notre pays. En outre, elle est l'expression de l'attention de l'Etat dans l'implication de toutes les parties prenantes en vue de concrétiser l'approche économique et sociale inscrite dans le cadre de développement durable. Il s'agit d'arrêter une stratégie de développement axée sur la valorisation des leviers de la société dans le but de créer un développement économique adapté au progrès et de mettre en pratique l'ensemble des programmes et ce, en mobilisant toutes les énergies, misant sur un consensus relatif aux grandes orientations nationales avec les programmes locaux et sectoriels ainsi que la consolidation effective de tous les efforts des acteurs et des partenaires économiques et sociaux.

La jeunesse, de par son rôle efficace dans la société, constitue un axe central dans l'élaboration des plans et des programmes, démarche à laquelle l'Etat accorde une grande attention en la mettant dans ses priorités nationales afin de cultiver une bonne confiance pour l'avenir

de ses enfants, de valoriser l'esprit national, les constituants de l'identité ainsi que les tendances culturelles dont ils font preuve.

Cette rencontre devra examiner les divers mécanismes tendant à donner corps à la politique de déconcentration de prérogatives au niveau régional, en renforçant, notamment, celles échues aux assemblées élues.

A ce propos, l'inspecteur général du ministère de l'Intérieur a indiqué que des décisions relevant de divers ministères mais appelées, désormais, à être confiées à des responsabilités locales seront prises à cette occasion. Abderrahmane Sidini explique que cette mesure «d'allègement et d'harmonisation des procédures vise à faciliter le traitement des dossiers et demandes présentées par les citoyens afin, dit-il, de leur permettre d'accéder à une prestation de service public «de manière aisée». Celui-ci tient à rappeler qu'il y avait eu déjà, par le passé, plusieurs mesures de déconcentration, dont celles relatives aux programmes de développement confiés aux wilayas, à l'exception de quelques projets structurants. Déconcentrer des décisions d'ordre administratif requiert, cependant, de les faire accompagner de moyens de financement. Sidini indique, à ce propos, que les collectivités locales disposent d'un appui du budget d'équipement de l'Etat. Concernant le nouveau Code des collectivités locales, axe majeur de la décentralisation au niveau local, le représentant du ministère de l'Intérieur annonce



qu'il a été élaboré et finalisé et qu'il est actuellement en discussion au niveau des différents départements ministériels avant sa présentation au Parlement. Au sujet de la fiscalité locale, dont il précise qu'une partie va être prise en charge par le Code des collectivités locales, l'intervenant déclare qu'elle va faire l'objet

d'un code particulier, dont la première mouture, ajoute-t-il, a été élaborée et finalisée en vue de sa présentation au ministère des Finances. Selon lui, ce code devrait jouer un rôle majeur d'activation des leviers économiques au niveau local.

T. Benslimane

Réunion des MAE de l'UMA Des pays et organisations accueillent avec intérêt l'appel de l'Algérie



Des pays et organisations ont salué l'appel de l'Algérie à la tenue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA) dans les meilleurs délais, le qualifiant d'une opportunité pour «la relance de la construction maghrébine». Dans ce contexte, l'Union européenne (UE) a noté «avec intérêt» la proposition de l'Algérie d'organiser une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UMA, a indiqué le porte-parole de l'UE, soutenant qu'«en règle générale, toute initiative constructive susceptible de contribuer à la bonne coopération dans la région du Maghreb est la bienvenue».

De son côté, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a noté «avec satisfaction» l'initiative lancée par l'Algérie. «Il encourage tous les Etats

membres de l'UMA à œuvrer à la tenue rapide de la réunion proposée et, plus globalement, à la relance de la construction maghrébine», selon un communiqué de l'instance de l'Union africaine. Faki Mahamat a rappelé que les communautés économiques régionales «sont les piliers de l'Union africaine».

Il a affirmé, dans le même ordre d'idées, que «la revitalisation de l'UMA contribuera de façon significative au renforcement du processus d'intégration sur le continent».

Faki Mahamat a soutenu que cela «facilitera la réforme institutionnelle en cours de l'Union africaine, dont l'un des volets porte sur une meilleure répartition des tâches entre le niveau continental et le niveau régional».

«L'Union africaine réaffirme sa disponibilité d'accompagner les Etats maghrébains par un

soutien approprié pour la revitalisation de l'UMA», a conclu Moussa Faki Mahamat.

Revitaliser l'Union du Maghreb arabe

Pour sa part, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a salué l'appel de l'Algérie, indiquant dans une déclaration que «cette initiative dénote l'importance que l'Algérie accorde à la revitalisation de l'Union du Maghreb arabe et à une reprise régulière des réunions des instances de l'UMA».

«Un travail commun entre les 5 pays qui forment l'Union maghrébine, ne peut que renforcer les efforts de la Ligue arabe», a, par ailleurs, indiqué le porte-parole du secrétaire général de l'organisation panarabe, Mahmoud Afifi. Dans le même sillage, le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération mauritanien a exprimé son souhait d'accueillir une réunion urgente des chefs de la diplomatie de l'UMA. Dans un communiqué de presse, rendu public suite à l'appel de l'Algérie, le ministère mauritanien des Affaires étrangères dit «apporter son soutien à la convocation d'une session urgente des ministres des Affaires étrangères de l'UMA et souhaiter l'accueillir dans le plus bref délai».

Dans le même contexte, le Conseil consultatif de l'UMA a indiqué que l'importance de la proposition algérienne sur la tenue d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union, avait été confirmée par l'écho favorable des organisations arabes et régionales pour cette initiative visant à redynamiser l'action bilatérale et multilatérale. S'exprimant en marge des travaux d'une journée d'étude sur «l'adaptation des peines privatives de liberté», le Secrétaire général du Conseil Consultatif de l'UMA, Said Mokadem a relevé une tendance favorable à la validation

de la proposition de l'Algérie sur la tenue, dans les plus brefs délais, d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères».

Quant à l'Organisation de la coopération islamique (OCI), elle a mis en exergue l'importance de l'initiative de l'Algérie, qui est à même de «revitaliser les instances de l'UMA», soulignant «une démarche (algérienne) visant à régler les différends, consolider les relations intermaghrébines et relancer le travail maghrébin». Réagissant à la même invitation lancée par l'Algérie, le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, a indiqué que la France a pris connaissance avec un «grand intérêt» de la demande faite par l'Algérie au Secrétaire général de l'UMA. «... Elle (la France) prend connaissance avec un grand intérêt de la demande faite par l'Algérie au Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe d'organiser, dans les délais les plus rapprochés, une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe», a, notamment, indiqué le Quai d'Orsay. Il a, par la même occasion, rappelé que la France «a déjà eu l'occasion de marquer son attachement au dialogue entre les Etats du Maghreb et à un processus d'intégration régionale entre les pays du Maghreb, avec lesquels elle entretient des liens d'une densité exceptionnelle». L'Algérie avait saisi officiellement, jeudi dernier, le Secrétaire général de l'UMA, pour l'appeler à organiser dans les délais les plus rapprochés, une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA», une initiative qui «s'inscrit en droite ligne de la conviction intime et maintes fois exprimée par l'Algérie de la nécessité de la relance de l'édification de l'ensemble maghrébin et de la réactivation de ses instances», avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le dernier sommet de l'UMA, créée en 1989, avait eu lieu en 1994 à Tunis, rappelle-t-on.

N. I.

GCTF

L'Algérie disposée à partager son expérience avec la communauté internationale

L'Algérie qui déploie «d'importants efforts» pour assurer sa sécurité sur son propre territoire et ses frontières ne ménage aucun effort pour partager avec l'ensemble des pays de la région et de la communauté internationale son expérience dans la lutte antiterroriste, a indiqué, hier, à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

«L'Algérie déploie d'importants efforts pour assurer sa sécurité sur son propre territoire et sur ses frontières et ne ménage aucun effort pour partager avec l'ensemble des pays de la région et de la communauté internationale son expérience dans le cadre de programmes de coopération bilatéraux, régionaux et internationaux», a-t-il indiqué à l'ouverture des travaux de la 2^e session du groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur le renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Il a ajouté que l'Algérie était honorée d'apporter sa «modeste contribution» à l'effort collectif en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région de l'Afrique de l'Ouest et dans le continent africain, directement menacé par le développement de l'activité terroriste. Pour Messahel, la lutte commune contre les fléaux du terrorisme et de l'extrémisme violent s'est renforcée grâce aux importants efforts consentis à cette fin, tant, a-t-il ajouté «par nos pays respectifs qu'au niveau des cadres régionaux et multinationaux de coopération, comme le Forum mondial contre le terrorisme ou l'Union africaine».

«La connaissance du mal terroriste et extrémiste s'est améliorée en dépit de la remar-



quable capacité de mutation et d'innovation de celui-ci», a-t-il relevé, soutenant que cette rencontre atteste de la conviction des participants dans la nécessaire promotion de la

coopération bilatérale, régionale et internationale pour mener efficacement ce combat.

Il a ajouté que cette rencontre attestait de «la juste mesure» qu'ont les participants de l'évo-

lution de la menace terroriste en Afrique de l'Ouest et des risques qu'elle fait peser sur la sécurité individuelle et collective, ainsi que de la volonté des participants, a-t-il poursuivi, à apporter leur contribution à cet effort partagé de lutte commune, dans «le respect de nos souverainetés collectives, contre le fléau du terrorisme et de ses différentes dimensions». Pour Messahel, plus de pays perçoivent davantage les «causes multiformes et les effets néfastes» de la radicalisation et de l'extrémisme violent et y réagissent par la mise en place de plans nationaux et de législations adaptés à la prévention de la radicalisation et à la lutte contre l'extrémisme violent. Plus de 100 experts dans les domaines de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, représentant les pays membres du GCTF, les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest ainsi que des organisations internationales et régionales dont l'ONU, l'Union africaine, la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union européenne, AFRIPOL, EUROPOL et INTERPOL prennent part aux travaux de cette deuxième réunion du Groupe de travail du GCTF et de l'atelier sur «la coopération policière entre les pays de l'Afrique de l'Ouest».

Anticipation au risque pollution marine aux hydrocarbures L'Algérie, le Maroc et la Tunisie se réunissent à Alger

L'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont tenu, ce mardi, à Alger, une réunion sur les bilans et les perspectives de leur coopération dans le cadre d'un plan d'urgence sous-régional pour se préparer en cas de pollution marine accidentelle dans la zone de la Méditerranée du Sud-Ouest. Pour se préparer à ce type de pollution majeure, les trois pays partenaires se sont accordés sur la mise en place de ce plan sous-régional depuis 2005 pour faire face, par exemple, à la pollution engendrée en cas d'accident de navires transportant des hydrocarbures. Ce qui est susceptible de causer d'importantes pollutions des littoraux.

Cette coopération s'articule autour de formations et d'exercices opérationnels de simulation entre les forces d'intervention des trois pays. Intervenant à l'occasion de la 5^e réunion portant sur la mise en œuvre de ce plan d'urgence, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a souligné la pertinence de cette coopération du fait de l'importance du risque de pollution des littoraux des pays de la sous-région. Pour la ministre, ce type de risque majeur nécessite des actions unifiées et coordonnées des intervenants des trois pays dans cette lutte. «Cette réunion permet d'obtenir l'ensemble des informations sur les opérations effectuées et la préparation en cas d'accident», a-t-elle fait savoir, assurant qu'aucun pays ne peut faire face seul à ce type de pollution. Selon Zerouati, ce risque voit, notamment, son importance dans le trafic maritime en mer Méditerranée. Il est estimé à 10 000 navires par an, soit 30% du trafic maritime mondial. De plus, près de

50% des accidents de transport maritime concernent le transport d'hydrocarbures, selon la ministre. Intervenant lors de cette réunion, le représentant du ministère, Raouf Hadj Aïssa, a énuméré quelques équipements nécessaires dans le cadre de cette lutte. Il a ainsi cité les écrémateurs, des pompes qui aspirent les nappes d'hydrocarbures flottant à la surface de la mer suite à un accident impliquant un navire de transport d'hydrocarbures. Des barrages flottants destinés à circonscrire cette pollution sur un périmètre donné sont également utilisés.

Par ailleurs, Hadj Aïssa a indiqué que parallèlement à cette coopération sous-régionale, des exercices nationaux et locaux sont régulièrement effectués à travers les wilayas côtières du pays. Ainsi, lors de la période 2017-2018, un exercice national de simulation et 32 exercices au niveau des wilayas côtières du pays ont été effectués. Ces exercices interviennent dans le cadre du comité national de lutte contre la pollution marine et l'institution de plans d'urgence intitulé «Tel Bahr», mis en œuvre depuis 2014. A noter que la responsabilité d'intervention en mer incombe aux gardes-côtes, tandis que la protection civile intervient si la pollution atteint les côtes littorales. Pour rappel, cette réunion se tient deux jours durant (hier et aujourd'hui) avec la participation de représentants des trois pays signataires de l'accord et du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) Des représentants du comité national «Tel Bahr» et de l'Accord RAOMGE (Instrument de coopération



scientifique, technique, juridique et administratif entre gouvernements français, monégasque et italien) sont également présents à cette réunion pour présenter leur expérience en matière de lutte contre la pollution marine.

Congrès extraordinaire du parti Mouad Bouchareb : «Le FLN a besoin de tous ses militants et compétences, sans exclusion aucune»



Le congrès extraordinaire du parti du Front de libération nationale (FLN) rassemblera toutes les compétences du parti «sans exclusion aucune», a affirmé le coordonnateur de l'instance dirigeante du parti, Mouad Bouchareb. «Nous préparons une feuille de route pour un futur très proche. Nous œuvrons avec sérieux et rigueur, sans précipitation, pour la tenue d'un congrès extraordinaire qui réunira toutes les compétences du parti sans exclusion aucune, ni discrimination», a déclaré Mouad Bouchareb à la presse en marge de la première réunion officielle de l'instance dirigeante du parti, installée dimanche. Il a ajouté que le FLN a «besoin de tous ses militants et compétences : cadres, professeurs, médecins, enseignants, agriculteurs, afin d'arriver à organiser un congrès extraordinaire homogène et équilibré à la

hauteur de l'histoire, du rang et des principes du parti, et afin de former un comité central représentatif». Concernant la structure exécutive du parti, Bouchareb a indiqué de nouveau que l'annonce de sa composante se fera incessamment, précisant que cette structure sera dirigée par un coordinateur et «comportera des noms de personnalités crédibles». Par ailleurs, il a indiqué que ce qui s'est déroulé à huis clos a permis aussi d'étudier la situation générale du parti. Pour rappel, l'instance dirigeante du FLN est composée de membres du Bureau politique du FLN, ainsi que de parlementaires, en l'occurrence, Leïla Tayeb, Mahmoud Guemmama, Saïda Bounab, Saïd Lakhdari, Mustapha Karim Rehiel et Samia Bouras Kerkouche.

A. S.

Coopération algéro-allemande dans l'Education nationale

Une convention signée pour renforcer l'enseignement de l'allemand

Une convention de coopération a été signée, ce mardi, à Alger, entre le ministère de l'Education nationale et l'ambassade d'Allemagne à Alger, visant à renforcer la coopération bilatérale, notamment en matière d'enseignement de la langue allemande.



À l'issue de la cérémonie de signature de cette convention par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit et de l'ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne à Alger, Ulrike Maria Knotz, la ministre a indiqué que son secteur aspirait au

«renforcement de la coopération bilatérale en matière d'enseignement de l'allemand, à travers l'organisation de sessions de formation au profit des formateurs et des élèves, selon la méthodologie appropriée pour apprendre cette langue, outre l'octroi de bourses aux professeurs afin de bénéficier de stages en Allemagne».

Cette convention a pour objectif d'élargir l'action bilatérale s'inscrivant dans le cadre des «lycées communs» aussi appelés «programme Bosch», a précisé Benghabrit, évoquant une éventuelle augmentation du nombre des lycées communs disponibles actuellement au niveau de 5 wilayas du pays, à savoir: Ouargla, Oran, Constantine, Alger et Annaba.

La première responsable du secteur de l'Education nationale a fait cas, par ailleurs, de la possibilité de renforcer la coopération bilatérale, à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la formation des formateurs en allemand, via la formation à distance, dans le but «de l'optimisation continue du niveau des professeurs qui se traduit sur leurs performances en matière d'enseignement».

L'ambassadrice d'Allemagne à Alger a affirmé, pour sa part, «la détermination de son pays à intensifier la coopération entre les deux parties, notamment dans le domaine de l'enseignement de l'allemand», saluant à cette occasion «l'intérêt exprimé par les élèves pour l'apprentissage de l'allemand et leur souhait de s'ouvrir sur la culture germanique». La diplomate a rappelé, par ailleurs, la visite effectuée par la chancelière allemande, Angela Merkel en Algérie, en septembre dernier.

Pour rappel, le nombre des élèves des classes d'allemand a atteint 35 000 apprenants, répartis sur 39 wilayas, encadrés par quelques 700 professeurs.

Houda H.

• Santé

Les traitements innovants contre le cancer disponibles en Algérie dès 2019

Le président de la Société algérienne d'oncologie médicale, le professeur Kamal Bouzid a indiqué, hier, que des thérapies innovantes contre certains types de cancers vont commencer à être disponibles en Algérie à partir de 2019 dans six établissements de santé de référence, à savoir, le centre Pierre et Marie Curie d'Alger, de l'établissement spécialisé de Misserghine (Oran), de l'établissement hospitalier Didouche-Mourad de Constantine, ainsi qu'au niveau des centres anti-cancer d'El Oued, de Laghouat et d'Adrar. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, Kamal Bouzid a souligné que la disponibilité de ces traitements a été rendue possible en Algérie à la suite de la levée de blocages par l'actuel ministre de la Santé et de la Population et de la Réforme hospitalière. Il n'a pas manqué de rappeler qu'une majorité de médecins refusaient de prescrire ces médicaments à leurs malades eu égard à leur prix jugés «onéreux».

Le président de la Société algérienne d'oncologie médicale a, néanmoins, mis l'accent sur la nécessité que l'usage de ces médicaments destinés au traitement spécifique du cancer du poumon, des tumeurs de la peau et celles de la vessie, «soit optimisé». A la question du coût de la prise en charge de divers types de cancers estimé entre 20.000 à 100.000 euros/an par malade, le professeur Kamal Bouzid parle d'un «faux débat» tout en faisant savoir que la Caisse nationale de sécurité sociale s'est penchée sur cette question.

Yasmine Derbal



Inspection générale des finances

Le jumelage algéro-espagnol permettra un meilleur contrôle des fonds publics

Le jumelage institutionnel entre l'Inspection générale des finances (IGF) et l'Institut d'études fiscales espagnol (IEF) permettra à l'IGF d'assurer un meilleur contrôle des fonds publics, selon les conclusions avancées lors du séminaire de clôture de ce projet, tenu, hier, à Alger. Présent au séminaire, le ministre des Finances Abderrahmane Raouya a indiqué que ce jumelage, conclu dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'Union européenne, a notamment facilité la mise en œuvre d'une programmation pluriannuelle des missions de l'IGF. Grâce à ce jumelage, l'Inspection s'est dotée d'une cartographie des risques dans l'objectif d'adopter une approche par les risques et une évaluation systématique et plus approfondie du contrôle interne, selon lui.

Le contrôle de l'IGF sera ainsi «un contrôle axé sur la performance», a-t-il ajouté en invitant l'Inspection à fructifier les nouvelles compétences acquises dans le cadre du jumelage afin de mettre ses interventions en conformité aux normes et standards internationaux et d'adapter les outils techniques au contexte national pour une meilleure efficacité des opérations de contrôle. Ces performances vont surtout conforter l'Inspection dans son rôle de force de proposition en ce qui concerne la gestion des finances publiques, selon le ministre.

«Ce jumelage a permis un bond qualitatif en matière de méthodologie de préparation, de conduite et de suivi des missions de contrôle de l'IGF, ce qui va la conforter dans son rôle de force de propositions, de conseil et d'aide à la prise de décision», a-t-il dit. «Notre ambition est d'impulser une dynamique nouvelle aux opérations d'accompagnement de l'administration et des acteurs



économiques afin d'arriver à une prise en charge efficiente des défis qui se posent à l'économie algérienne en termes de croissance et de diversification», a poursuivi Raouya. Financé à hauteur de 1,4 million d'euros par l'UE, ce jumelage de 27 mois a mobilisé une quarantaine d'experts espagnols pour plus de 80 missions d'expertise.

De son côté, le chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, John O'Rourke, a d'abord salué «l'excellente coopération» avec le ministère des Finances en assurant que ce jumelage permettra d'améliorer la qualité du contrôle des dépenses publiques en Algérie par l'IGF. «Le jumelage aura permis d'étudier les meilleures pratiques de l'UE pour contribuer à la performance de l'IGF dans une vision de passage à un contrôle de gestion et de performance», a-t-il dit. C'est-à-dire que l'IGF «a désormais vocation à devenir un

organe de contrôle capable d'examiner de manière indépendante, objective et fiable le fonctionnement des entités relevant de son champ d'intervention», a avancé l'ambassadeur de l'UE en assurant que tous les objectifs fixés au début du jumelage ont été atteints. Le projet aura ainsi permis d'aboutir au renforcement du rôle de l'IGF dans la vérification de l'utilisation des fonds publics en permettant à ses inspecteurs l'acquisition de l'expertise nécessaire et la modernisation de leurs méthodologies d'intervention y compris en matière d'identification et d'analyse des risques, selon lui. «Les contrôles de l'Inspection seront mieux ciblés et effectués sur la base de l'analyse des risques et évolueront progressivement d'un contrôle de conformité vers un contrôle de performance, les délais des procédures étant également raccourcis», a-t-il affirmé.

En plus de ce jumelage, quatre autres jume-

lages financés par l'UE dans le cadre du P3a ont été destinés au ministère des Finances dont deux au profit de la DGI étant déjà arrivé à leur terme et deux en cours, à savoir un projet au profit de l'Agence nationale du cadastre et un autre au bénéfice de la Direction générale de la prospective. A son tour, le chef de l'IGF, Ali Terrak, s'est félicité des résultats de ce jumelage, notamment en ce qui concerne l'élaboration de la cartographie des risques qui permettra à l'Inspection d'axer ses interventions sur la base de risques potentiels préalablement identifiés. Pour rappel, une ordonnance promulguée en 2008 a renforcé les structures de l'IGF, qui est une institution de contrôle financier relevant du ministère des Finances, et a élargi ses missions aux Entreprises publiques économiques (EPE) alors qu'elles étaient auparavant limitées aux administrations et institutions financières. L'IGF est habilitée à contrôler la gestion des caisses et vérifie les fonds, valeurs, titres et matières de toute nature, détenus par les gestionnaires ou les comptables, et se fait présenter tout document ou pièce justificative nécessaire aux vérifications. L'inspection n'intervient cependant pas par auto-saisine, mais sur demande des autorités publiques. Seuls le président de la République, les présidents des deux chambres du Parlement et les membres du gouvernement sont habilités à ce genre de saisine.

Les rapports de l'Inspection peuvent déboucher sur des actions ou des expertises judiciaires, des aménagements aux conditions de travail et de gestion ou simplement sur des conseils et des recommandations. L'IGF avait notifié en 2017 quelque 330 rapports qu'elle a transmis aux autorités habilitées.

Moussa O.

Jeunes porteurs d'idées innovantes

Concours pour la création de start-ups dans les énergies renouvelables

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) lancera jeudi prochain un concours pour la création de start-ups dans les énergies renouvelables. Appelé «DZ Clean Energy Challenge Days», ce concours, qui sera lancé au niveau de l'Unité de développement des équipements solaires du CDER (UDES) à Bou Smaïl, s'étalera du 29 novembre au 1^{er} décembre 2018 et sera dédié aux jeunes porteurs d'idées innovantes dans le domaine des énergies renouvelables.

Les DZ Clean Energy Challenge Days verront la participation de 19 porteurs de projets dans de diverses thématiques telle l'énergie solaire aux solutions smart et la protection de l'environnement. Les candidats, dont la tranche d'âge varie entre 19 et 44 ans présenteront leurs projets devant un jury qui retiendra les huit meilleurs projets. Les porteurs de ces projets suivront, par la suite, un coaching qui sera assuré par une dizaine d'experts dans divers domaines liés à la création d'entreprises (juridique, financier, protection par brevet d'invention, étude de marché...). Au troisième jour de la compétition, les candidats présenteront leur business plan devant un jury d'experts qui désignera les trois vainqueurs. Ces lauréats seront alors accompagnés par le CDER et l'Agence nationale de valorisation des résultats

de la recherche et du développement technologique (Anvredet) pour créer leurs propres entreprises. Soulignant l'importance d'une telle initiative à l'égard des jeunes porteurs de projets innovants dans ce domaine, le CDER affirme que les start-ups et les jeunes inventeurs doivent être accompagnés pour permettre l'émergence d'une nouvelle économie basée sur le savoir et l'innovation afin de trouver des solutions à même d'améliorer le quotidien des Algériens, créer la valeur ajoutée, réduire le chômage des jeunes et faire de l'Algérie un leader africain dans l'économie verte. «L'Algérie est un pays énergétique par excellence et pour le demeurer, elle doit diversifier ses ressources énergétiques en développant ses énergies renouvelables», souligne ce centre.

M. M.



Partenariat

Un contrat de 600 millions de dollars entre Sonatrach et la société britannique Petrofac



Le groupe Sonatrach et sa filiale ENGCB (Entreprise nationale de génie civil et bâtiment) ont signé, hier, à Alger, un contrat avec la société britannique d'ingénierie en hydrocarbures Petrofac pour un montant de 600 millions de dollars. Ce contrat porte sur la réalisation d'un centre de séparation et de compression et sur les utilités en amont du complexe gazier existant pour le raccordement de 36 puits des champs gaziers du Nord dans le cadre du développement des champs gaziers de Tinhert (wilaya d'Illizi). L'objectif de ce projet est d'augmenter la produc-

tion gazière avec un apport journalier de gaz brut de l'ordre de 4,7 millions de m³/jour. Il vise également le traitement de la totalité du gaz brut de l'usine de Ohanet à travers la prise en charge du CO₂ et du mercure ainsi que la production de 750 tonnes/jour de condensat. Le groupe Sonatrach et sa filiale ENGCB (Entreprise nationale de génie civil et bâtiment) ont signé, ce mardi, à Alger, un contrat avec la société britannique d'ingénierie en hydrocarbures Petrofac pour un montant de 600 millions de dollars dans le cadre du développement des champs gaziers de

Tinhert (wilaya d'Illizi).

Ce contrat porte sur la réalisation d'un centre de séparation et de compression et sur les utilités en amont du complexe gazier existant pour le raccordement de 36 puits des champs gaziers du Nord. L'objectif de ce projet est d'augmenter la production gazière avec un apport journalier de gaz brut de l'ordre de 4,7 millions de m³/jour. Il vise également le traitement de la totalité du gaz brut de l'usine de Ohanet à travers la prise en charge du CO₂ et du mercure ainsi que la production de 750 tonnes/jour de condensat.

Inondations

Près de 60% des cas sont causés par les oueds pollués

Les oueds pollués par les déchets sont à l'origine de «près de 60% des inondations en milieu urbain en particulier», a affirmé, à Constantine, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, au cours d'une visite de travail effectuée dans cette wilaya. Se basant sur les résultats d'une étude «profonde et spécialisée, réalisée sur le terrain par des experts de renom», Necib a précisé que près de 60% des causes des crues et inondations signalées en milieu urbain sont occasionnées par les oueds pollués, remplis d'ordures et de déchets. Le ministre qui avait annoncé depuis Constantine, plus précisément dans la commune de Aïn Smara traversée par l'Oued Rhumel, le lancement d'une vaste opé-

ration nationale de curage, de nettoyage des cours d'eau et d'éradication des bidonvilles construits à la lisière des oueds, a appelé les citoyens, les responsables et les élus locaux à «contribuer efficacement» à cette opération visant à «redonner aux oueds leur capacité en matière de débit et éviter les inondations».

«Le ministère des Ressources en eau, de concert avec les instances concernées, a diagnostiqué la problématique des inondations en Algérie et identifié les régions à haut risque pour une meilleure intervention sur le terrain», a souligné Hocine Necib, faisant état d'une hiérarchisation de la prise en charge des régions concernées, en fonction de la dangerosité du risque. Rappelant

qu'une stratégie nationale de lutte contre les inondations a été mise en place conjointement entre les ministères des Ressources en eau, de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Environnement et les Energies renouvelables, Necib a mis l'accent sur l'importance de la convention de coopération signée, dans ce cadre, entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH), stipulant la préservation des régions des risques des inondations.

Cette convention de coopération permettra de fournir des images satellitaires pour doter les zones à risque de plans de prévention, à élaborer en collaboration avec les diffé-

rentes parties concernées, a précisé le ministre qui a indiqué que le projet structurant d'aménagement des oueds Boumerzoug et Rhumel de Constantine, inscrit dans le cadre du programme recommandé du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, contribue efficacement à la lutte contre les inondations. Le ministre a visité le chantier du projet de protection de la nouvelle ville Ali-Mendjeli des inondations, dont les travaux avancent à un «rythme appréciable» pour permettre, à terme, la protection de cette ville et toutes ses extensions des risques des inondations, a-t-il précisé.

M. E-H.

Solidarité nationale

Le décret exécutif définissant les conditions de création d'établissements d'accueil de la petite enfance révisé

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a affirmé que son secteur avait entamé la révision du décret exécutif définissant les conditions de création d'établissements d'accueil de la petite enfance en vue d'améliorer la prise en charge de cette catégorie de la société. Lors d'une rencontre sur «Les établissements et centres d'accueil de la petite enfance», la ministre a précisé que son secteur «a entamé la révision du décret exécutif N° 08-287, définissant les conditions de création, d'organisation, de gestion, de contrôle des établissements d'accueil de la petite enfance ainsi que les dispositions appliquées aux nourrices. L'objectif étant l'amélioration des conditions d'accueil en réduisant le nombre d'enfants de 200 à 150 enfants dans chaque établissement d'accueil afin de lui permettre d'appliquer au mieux le projet social et éducatif». Cette mesure permettra à l'établissement

de «renforcer la prise en charge médicale et psychologique des enfants en garantissant un contrôle médical au profit des enfants et, le cas échéant, un contrôle psychologique assuré par un psychologue clinique ou un orthophoniste». La révision du décret exécutif prévoit également «l'unification du programme pédagogique adopté par ces établissements en vue de faciliter l'accès à l'école, promouvoir les capacités cognitives et contribuer au développement de la formation de base et continue en matière de prise en charge des enfants. Pour ce faire, il a été fait appel à des experts et des cadres de plusieurs ministères, à savoir l'Éducation nationale, de la Santé, la Population et la Réforme hospitalière et l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique en vue de formuler ces programmes pédagogiques qui tiennent compte les capacités des enfants à cet âge et ce conformément aux normes scientifiques internationales. Par ailleurs,

Ghania Eddalia a rappelé que l'activité de la nourrice est soumise à des modifications à travers «des mesures administratives consistant en l'obtention d'une autorisation par le directeur de l'action sociale de wilaya sur la base d'un dossier administratif et technique et autres conditions visant à mieux accueillir cette catégorie». Mettant en avant que le réseau institutionnel existant à travers le territoire national compte 2452 unités d'accueil de 147 596 enfants, la ministre a souligné que la demande accrue pour la création de telles unités était «le résultat des besoins de la famille algérienne pour la prise en charge de leurs enfants en raison des changements enregistrés sur le mode de vie au sein de la société tel que l'accès de la femme au monde de l'emploi». Répondant à une question sur la date de promulgation de cette révision, Eddalia a déclaré qu'elle aura lieu «durant le premier semestre de l'année prochaine».

Loi de finances 2019

Le texte soumis aujourd'hui au vote

Les présidents des groupes parlementaires au Conseil de la nation ont apporté, lundi, leur appui aux tendances de la loi de finances 2019 qui «consacre les orientations du président de la République».

Lors d'une plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya et nombre de ministres, le président du groupe parlementaire du Rassemblement nationale démocratique (RND), Abdelmadjid Bouzriba, a fait part de la satisfaction de son parti quant à la teneur dudit texte de loi qui consacre «le caractère social de l'Etat, qui est demeuré fidèle à ce principe en dépit de la crise financière», saluant, par la même occasion, les mesures de soutien à l'investissement productif qu'il contient. Il a ajouté que la non-augmentation des impôts, le dégel de grands projets, la relance des deux fonds de développement du Sud et des Hauts-Plateaux et la consécration du principe de solidarité financière locale, étaient des indicateurs positifs dans ce texte de loi, qui prévoit également de nouvelles approches pour asseoir une stratégie industrielle face au recul des cours du pétrole. Pour le groupe parlementaire du RND, la hausse de la dépense publique dans le cadre du budget 2019, constitue une incitation à même de renforcer la croissance économique à partir de 2019. Cependant, a ajouté Bouzriba, l'investissement privé en Algérie nécessite le renforcement de la décentralisation et la lutte contre la corruption et ce, en dépit des résultats positifs enregistrés à la faveur de l'application des plans d'investissement public. Soulignant que l'échec des mises en garde du Fonds monétaire internationale (FMI) contre une baisse de croissance et une hausse de l'inflation, en raison du recours au financement non conventionnel, le parlementaire a salué le choix de l'Etat de recourir à l'endettement intérieur. Exprimant

l'appui du RND à «l'option de continuité», Bouzriba a appelé le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à «poursuivre la conduite du pays», exhortant tout un chacun à «barrer la route aux comploteurs contre l'Algérie». Pour sa part, le président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Zbiri, a affirmé que le texte de la loi de finances 2019 est conforme à la stratégie de diversification de l'économie nationale, de rationalisation des dépenses et de satisfaction des besoins du citoyen, conformément à la vision objective du Président Bouteflika, qu'il a appelé, au nom de son groupe parlementaire, à «parachever le riche parcours débuté en 1999 et qui a fait de l'Algérie une force politique et économique». Il a également fait part de la satisfaction de sa formation politique quant à la non-imposition de nouvelles taxes et impôts en vue de soutenir le pouvoir d'achat du citoyen, consolider la stabilité sociale et refléter l'attachement de l'Etat à conférer l'importance au citoyen au double plan, social et économique en tant qu'acteur du développement. Il a estimé, à ce titre, que les concepteurs de ce texte de loi avaient travaillé «de manière scientifique et rationnelle», en vue de permettre à l'Etat de parachever les projets de développement. S'agissant de la consolidation de la solidarité entre les Collectivités locales, le représentant du FLN a considéré que cette mesure mettra fin à l'inégalité entre les communes. Pour ce parlementaire, la réussite de ces politiques demeure tributaire de la capacité à maîtriser le chômage et à s'affranchir de la politique du monopole, qui contribue à la prolifération du marché noir et à la hausse des prix.



De son côté, le président du groupe parlementaire du tiers présidentiel, Hachemi Djjar, a également apporté son soutien au contenu du texte de loi qui n'a cédé, selon son groupe, «à aucune panique dans son élaboration» et ce, en dépit de la conjoncture difficile au double plan économique et social. Qualifiant la loi de finances 2019 de «logique et en adéquation avec la conjoncture particulière que traverse le pays», le groupe a estimé que le texte n'est cependant pas exempt d'insuffisances, mais n'apporte pas non plus de solutions à tous les problèmes affectant le pouvoir d'achat et l'investissement ou relatifs à l'évasion fiscale, à l'économie parallèle, à la spéculation et à la

bureaucratie», a ajouté Djjar. Partant, le président du groupe du tiers présidentiel a appelé à la conjugaison des efforts et au resserrement des rangs et au bannissement des calculs politiques inutiles et qui pourraient porter atteinte à la crédibilité de l'action politique et gaspiller les énergies au dépens de l'intérêt général. «L'intérêt suprême du pays doit être placé au-dessus de toute considération», a-t-il prôné. Au terme des interventions des groupes parlementaire, le Conseil de la nation a écouté la réponse du ministre des Finances aux préoccupations soulevées concernant ce texte de loi qui sera soumis aujourd'hui au vote.

Moussa O.

Finances

Raouya : «L'Etat ne renoncera pas aux impôts impayés»



Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a affirmé, lundi dans ses réponses aux préoccupations des membres du Conseil de la nation sur le Projet de loi de finance 2018, que la baisse du taux d'inflation en 2018 prouvait que les fonds mis en place grâce au mécanisme de financement non conventionnel n'avaient pas été destinés aux dépenses de fonctionnement ni à la consommation. Le ministre qui intervenait lors d'une séance présidée par M. Abdelkader Bensalah, en présence de membres du gouvernement, a précisé que le recul du taux d'inflation à 4,45% vers la fin septembre 2018, alors qu'il était attendu à 5,5% dans le cadre de la loi de finances complémentaire de l'année 2018, prouvait que le financement non conventionnel «était destiné à l'investissement public et non à la consommation». Plus explicite, le ministre a rappelé que le montant prévu conformément au financement non conventionnel avait baissé grâce à l'amélioration des recettes budgétaires, notamment celles de la fiscalité pétrolière. Sur les 1.800 milliards de dinars, pré-

vus pour couvrir le déficit du Trésor de l'année 2018, l'Etat n'a recours au financement non conventionnel que dans la limite des 900 milliards de dinars durant le premier trimestre de l'année. Le déficit du Trésor a enregistré, jusqu'au mois de juillet dernier, une baisse de 29% par rapport au déficit prévu, au vu de l'amélioration de la fiscalité pétrolière de 335 milliards de dinars comparé à l'année dernière. Par conséquent, il est prévu que la recette de cette fiscalité dépasse la valeur approximative prévue dans la loi de finances complémentaire de 2018, de 450 milliards de dinars vers la fin de l'année en cours, a indiqué le ministre, ajoutant que cet excédent sera destiné au financement du Fonds de régulation des recettes (FRR). En ce qui concerne le pouvoir d'achat du citoyen, le ministre a affirmé que le taux d'inflation «est maîtrisé», notamment à travers les mécanismes d'absorption de la liquidité, mis en œuvre depuis le début de 2018 par la Banque d'Algérie. Pour ce qui est de la relation entre la baisse du taux de change du dinar et la baisse du pouvoir

d'achat, le ministre a indiqué que le recul du taux de change «n'induit pas une baisse du pouvoir d'achat en Algérie, les prix des produits de large consommation étant subventionnés et plafonnés». Ce pouvoir d'achat est préservé grâce aux transferts sociaux, a ajouté le ministre rappelant que le gouvernement s'employait à trouver des mécanismes efficaces et objectifs pour la révision de la politique des subventions. En réponse à une question l'adoption d'un prix référentiel du baril de pétrole sur la base de 50 dollars, le ministre a précisé à nouveau qu'il s'agissait d'une mesure préventive dictée par les fluctuations des cours du pétrole sur les marchés internationaux. Concernant la baisse des réserves des réserves de change, M. Raouya a affirmé que le gouvernement «maîtrise» ces réserves à travers une gestion préventive qui tienne compte du développement des marchés de pétrole et du commerce extérieur. En réponse à une autre question sur la réduction du budget d'équipement de 11% en 2019 par rapport à l'exercice 2018, le ministre a précisé que ce budget avait baissé du fait du non renouvellement du montant fixé en 2018 à 900 milliards DA, dont 400 milliards DA destinés au paiement de la dette de l'Etat et 500 milliards comme contribution exceptionnelle à la Caisse nationale de la sécurité sociale. Concernant le dossier de l'évasion fiscale évoqué par plusieurs membres du Conseil, le ministre a affirmé que l'Etat ne renoncera, en aucun cas, au recouvrement des impôts impayés. Selon la Cour des comptes, les arriérés d'impôts impayés s'élèvent à plus de 11.380 milliards de dinars, dont 3.630 milliards de produits fiscaux, 7.750 milliards de dinars de taxes judiciaires et 5.300 milliards de dinars d'impôts impayés de l'ex Banque algérienne du commerce extérieur (BACE). Le ministre a rappelé que «le pouvoir judiciaire jouit depuis 2018 de la prérogative de

recouvrement des taxes judiciaires», ajoutant que «nous ne renoncerons, en aucun cas, au recouvrement des impôts impayés». S'agissant des interventions des agents de contrôle fiscal, M. Raouya a affirmé que 52.000 dossiers ont été soumis au contrôle fiscal en 2017, la valeur des dossiers examinés étant passé de 71,3 milliards de dinars en 2013 à plus de 89,5 milliards de dinars en 2017. Le programme de contrôle fiscal pour l'année 2018 englobe 1.937 opérations comptables et 227 opérations de contrôle approfondi de la situation fiscale générale, en sus de 611 opérations comptables temporaires, a poursuivi le ministre.

Les douanes ont saisi des montants en devise d'une valeur de 4,9 milliards de dinars en 2018

Concernant le contrôle douanier, le ministre a indiqué que les agents douaniers ont saisi en 2018 l'équivalent de 4,9 milliards de dinars résultant du transfert illicite de devises. Il a affirmé, dans ce sens, que le nouveau système informatique de gestion des Douanes sera opérationnel durant le deuxième semestre 2019. Pour ce qui est de la modernisation des biens de l'Etat, Raouya a rappelé la numérisation du registre foncier et de la publicité foncière, notant l'élaboration de plus de 10 millions de cartes foncières, renfermant des informations inhérentes aux propriétaires, dont les titres sont publiés. Au sujet de la modernisation du système financier, le ministre est revenu sur les efforts consentis dans ce domaine, relevant qu'il existe actuellement 1.441 distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) et 7,6 millions d'opérations de retrait automatique ont été effectuées pour un montant global de plus de 114 milliards de dinars.

N. I.

10 universités nationales y prendront part à Blida Ouverture du 2^e concours en aéronautique «Rocketry Challenge»

La 2^e édition du «Rocketry Challenge», concours en aéronautique pour la confection d'une fusée amateur, s'est ouverte, ce lundi, à l'université Saâd-Dahlab de Blida, avec la participation d'une centaine d'étudiants, issus d'une dizaine d'universités nationales. «Il s'agit là d'une opportunité offerte aux étudiants algériens en aéronautique, en vue de faire montre de leur compétences innovantes en matière d'application des études théoriques reçues en cours, tout en générant un esprit de compétition entre les universités nationales», a indiqué à la presse, la directrice de l'Institut d'aéronautique et des études spatiales de Blida, en marge de la manifestation.

Amna Benkhedda, a souligné, dans ce sens, la contribution de ce Challenge, organisé en collaboration avec des enseignants de la communauté algérienne résidant au Canada, dans l'émergence des talents et compétences des étudiants, en dépit de l'insuffisance des moyens à leur disposition. Selon la responsable, la première édition de cette compétition a consisté dans la confection de maquettes de fusées, au moment où l'édition de cette année stipule la confection d'une maquette avec un système électronique pour sa mise en marche, dans l'attente, a-t-elle déclaré, de l'obtention des autorisations officielles nécessitées pour l'expérimentation de ces projets. «Notre soutien à l'organisation de ce type d'événements vise le développement du secteur aéronautique et aérospatial en Algérie, tout en encourageant les étudiants du domaine à mettre en application leur connaissances», a souligné, pour sa part, Abdelkader Kherrat, ingénieur principal à la société Bombardier aéronautique de Montréal (Canada), également membre du jury de la compétition. Il a, à ce titre, loué la qualité des projets présentés par les différents clubs universitaires participants, assurant avoir fait le

constat de l'existence d'au moins «trois universités nationales susceptibles de concurrencer des universités mondiales dans ce domaine». Quant au recteur de l'université Saâd-Dahlab, il a fait part de négociations en cours, avec des partenaires publics et privés en vue du financement de la mise en œuvre de ces projets, et leurs exploitation aux plans économique et industriel, en guise «d'encouragement aux étudiants, qui les ont conçus», a-t-il informé. «Nous avons reçu des échos forts positifs de la part de nombreux partenaires, à ce sujet», a-t-il dit, signalant l'annonce du résultat de ces négociations «en temps opportun». L'opportunité a donné lieu à une présentation de maquettes de fusées confectionnées par des étudiants des universités Houari-Boumediène de Bab Ezzouar (Alger), Sidi Bel-Abbès, El Oued, Blida1, Chlef, Annaba, Béjaïa, Biskra, outres les écoles nationales polytechniques d'El Harrach, Constantine, et Oran. Les trois clubs lauréats de ce Challenge seront annoncés en fin d'après-midi. Sachant qu'ils sont appelés à prendre part, pour la première fois, au «Rocketry Challenge», prévu en juin 2019 aux Etats-Unis d'Amérique.

Ali B. / Ag.



Tizi-Ouzou

Lancement d'une session de formation au profit de 40 animatrices de l'association «Iqraa»



Une session de formation de trois jours au profit d'animatrices de l'association d'alphabétisation «Iqraa» s'est ouverte, ce mardi, à la bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou. Cette formation a regroupé 40 animatrices issues de quatre régions de la wilaya, à savoir Aïn El Hammam, Bouzguène, et Azazga pour la partie est, Tizi Gheniff, Draâ El Mizan, Boghni, Aït Yahia Moussa, Tizi n'Tlata pour la région sud, Draâ Ben Khedda, Tizi-Ouzou Beni Douala pour la partie ouest et Tizirt, Boudjima, Makouda, Aït Aïssa Mimoune et Ouaguenoune pour la région nord, a indiqué le secrétaire général du bureau national et président du bureau de Tizi-Ouzou de l'association, Khellid-Hocine.

Ce programme de formation qui touchera au total 12 wilayas du pays d'ici la fin de l'année en cours et qui a commencé cette semaine à partir de la wilaya d'Alger, a été lancé dans le cadre d'une convention signée entre

l'association «Iqraa» et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, visant à enrichir les savoirs des personnes concernées par les cours d'alphabétisation, en inculquant aux animatrices les nouvelles méthodes d'enseignement, afin qu'elles puissent les adopter dans leur mission d'enseignement, a-t-il ajouté. Cette formation s'articule autour de cinq thèmes principaux qui sont l'andragogie (ou méthode d'enseignement des adultes), l'apprentissage des langues, l'apprentissage des mathématiques, les méthodes d'évaluation et la présentation de sujets (sur la citoyenneté, la lutte contre la violence, la préservation de l'environnement...). L'association «Iqraa» compte une trentaine de sections au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou totalisant quelque 4000 adultes inscrits aux cours d'alphabétisation et qui sont pris en charge par 128 animatrices dont 8 enseignantes de tamazight, a indiqué Khellid.

H. H. / Ag.

Bouira

Interruption de l'alimentation en eau potable dans 18 communes

L'alimentation en eau potable a été interrompue dans 18 communes de l'ouest et du sud-ouest de la wilaya de Bouira depuis dimanche suite à l'endommagement de la conduite principale du système des grands transferts du barrage Koudiet Acerdoune, a indiqué, ce lundi, l'Algérienne des Eaux (ADE). L'incident s'est produit suite à l'endommagement de la conduite de transferts d'eau du barrage Koudiet Acerdoune, selon les détails fournis par la chargée de la communication de l'ADE, Khellife Souad. «La conduite a été endommagé par un engin qui réalisait un projet de gaz au village Oued R'kham dans la commune d'Aïn Tork (ouest de Bouira), et les travaux de réparation de la conduite engagés se poursuivent toujours», a expliqué Khellife sans préciser toutefois la date de la fin de ses travaux de réparation. L'ADE a présenté dans un communiqué ses excuses à ses abonnés dans cette région pour ces désagréments.

Les travaux de traitement du glissement de terrains, survenu en mai dernier au niveau de la voie d'accès à la résidence des enseignants universitaires, sis au pôle urbain de Médéa, menaçant d'isoler complètement les occupants de cette résidence, ont été entamés, ce mardi, suite à une décision du wali, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Une opération de déblaiement et de remise en l'état d'une importante portion de l'unique voie d'accès menant à la résidence des 50 logements, rendue impraticable en raison de ce glissement de terrain «avance avec un rythme soutenu», a indiqué la même source. Celle-ci précise que la remise en l'état de

Glissement de terrain

à la résidence 50 logements à Médéa

Lancement des travaux de traitement

cette voie d'accès «devrait être terminée d'ici jeudi» conformément aux instructions données sur place par le chef de l'exécutif lors de son déplacement, hier, sur le site en question. Les responsables des directions des travaux publics (DTP) et de l'urbanisme, l'architecture et la construction (Duac) ont été instruits à résoudre ce problème «avant la fin de la semaine», a-t-on ajouté. Selon le directeur des travaux publics, Yahia Meziane, les actions menées, ce mardi, sur cette partie fortement dégradée, vont permettre de rouvrir cette voie d'accès et éviter, en même temps, l'amplification des glissements survenus à ce niveau.



Alimentation en eau potable à Constantine 90% des habitants desservis en H24 d'ici fin 2019

«L'alimentation en eau potable dans la wilaya connaîtra des améliorations palpables d'ici fin 2019, au fur et à mesure de l'achèvement des différents programmes de développement du secteur en cours de réalisation, comme la réalisation de 1400 mètres linéaires de forages», a indiqué le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, lors d'une conférence de presse au terme de sa visite de travail dans la wilaya de Constantine.

Le ministre a déclaré que 90% des habitants de cette wilaya seront alimentés en eau potable en H 24 «d'ici fin 2019», tandis que les 10% restants seront alimentés quotidiennement avec un volume horaire suffisant. La production actuellement de 355 000 m³ par jour d'eau potable permet d'assurer une distribution quotidienne à 94% de la population, dont 80% en H24, 14% un jour sur deux et le reste de la population à raison d'une journée sur trois, a fait savoir le premier responsable du secteur. «Un budget sera débloqué dans le cadre de la loi de finance 2019 pour soutenir le développement en la matière dans cette wilaya», a révélé Necib, insistant sur l'importance de la coordination entre les différents secteurs pour réussir les investissements lancés en la matière. Concernant le projet d'étanchement des réservoirs de la cité Emir Abdelkader de la ville de Constantine, il a affirmé que le problème des infiltrations a été résolu dans sa totalité avec un système de drainage adéquat. Aussi, Necib a mis en avant les contributions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a réussi, grâce à sa stratégie, le défi de la

sécurité en eau en permettant au pays d'être à l'abri du besoin en matière de ressources en eau. Le ministre a rappelé, dans ce contexte, que le secteur des Ressources en eau a investi à ce jour 50 milliards de dollars, donnant lieu à la réalisation de 36 grands barrages, plusieurs stations d'épuration, des stations de dessalement d'eau et l'extension des surfaces agricoles irriguées.

«L'investissement national en la matière a donné ses fruits. Même si des insuffisances persistent encore, elles sont en voie de résolution grâce aux différents programmes de développement en cours», a-t-il considéré. S'agissant du programme de prévention des villes des inondations, Necib a fait part de l'établissement d'un réseau national d'alerte et l'acquisition de 100 stations permettant l'activation de ce système. Le ministre, qui a lors de sa tournée inauguré une station de pompage et un réservoir de 25 000 m³ à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, a achevé sa visite en se rendant au pôle urbain Massinissa dans la commune d'El Khroub, où il a visité le projet de renforcement de Constantine en eau potable.

M. E-H / Ag.



Trois conventions de partenariat signées entre l'université Constantine 1 et plusieurs directions



Trois conventions de coopération et de partenariat ont été signées, lundi dernier, entre l'université des frères Mentouri (Constantine 1), la Direction du commerce, la Chambre du commerce et de l'industrie Rhumel (CCIR) ainsi que le conseil de la concurrence, au niveau de la salle des conférences 500 places, en présence d'opérateurs économiques et de chefs d'entreprises. S'exprimant en marge de la signature de ces conventions, le recteur de cette université, le Dr Abdelhamid Djekoun, a indiqué que ces accords permettront de fournir des services dans tous les domaines et spécialités et d'interagir directement avec les entreprises économiques à travers l'organisation de stages de courte durée au profit des étudiants ce qui favorisera leur insertion progressive dans le monde du travail. De son côté, Yamina Belimane de l'université Mentouri a fait savoir qu'un service spécial présidé par le recteur de l'université sera «prochainement» ouvert afin de permettre aux chefs d'entreprises de coopérer avec l'université dans le

domaine de la formation de leur personnel. Elle a également ajouté que ce service permettra d'accompagner les entreprises en difficulté en matière d'investissement, notamment, sur le plan organisationnel ou dans le domaine de la comptabilité et de la gestion, et ce, à travers la coopération des enseignants universitaires. Belimane a souligné, en outre, que l'université Mentouri dispose de plusieurs laboratoires et équipements de haute qualité qui lui permettent d'offrir une gamme de services au profit de ces entreprises économiques, entres autres l'octroi de «certificats de conformité d'un produit. Lors de la présentation de sa communication intitulée «la place et le rôle du conseil de la concurrence dans l'univers institutionnel», le Dr Mohamed Tayeb Moudjahid (membre permanent du conseil de la concurrence), a évoqué, à son tour, les activités de ce conseil ainsi que son rôle dans le domaine économique en assurant, notamment, une concurrence loyale et transparente.

Sétif

Vers l'intégration des produits plastiques locaux dans l'industrie automobile

L'Union professionnelle de l'industrie automobile et mécanique (UPIAM) a procédé, ce lundi, à Sétif, à la mise en place d'une feuille de route concernant des mesures opérationnelles afin d'intégrer les produits plastiques et en caoutchouc locaux dans l'industrie automobile. En marge des 2^e «Assises de l'industrie automobile et véhicules», organisées par l'UPIAM et l'université Ferhat-Abbas Sétif I en coordination avec le ministère de l'Industrie et des Mines, sa présidente, Latifa Turki a révélé que l'objet de ces assises est la mise en place d'une feuille de route pour augmenter progressivement le taux d'intégration des produits plastiques et en caoutchouc dans l'industrie automobile. Ces assises auxquelles a assisté un représentant du ministère de l'Industrie et des Mines, les autorités locales et plusieurs opérateurs économiques locaux, se poursuivront le 5 décembre prochain à Annaba autour du thème «mécanique, métallurgie et verre», puis à Alger le 19 du même mois sur le thème des «équipements électriques, textiles et cuirs».

Lors de son intervention, Latifa Turki a appelé à la nécessité de créer toutes les conditions nécessaires pour attirer d'importants partenaires économiques dans le domaine de l'industrie automobile et l'assemblage de véhicules en Algérie, ce qui permettra aux sous-traitants d'intégrer le monde de l'industrie automobile et de fournir la matière première.

L'intégration de produits pétrochimiques locaux va permettre de réduire le coût de fabrication des véhicules et par conséquent, leur prix de vente, à long et à moyen terme, a-t-elle soutenu.

D. T.

Oum El Bouaghi

La presse arabe appelée à recourir aux sujets qui favorisent son évolution

Les participants au colloque international sur «la production médiatique dans le monde arabe, pratiques réelles et responsabilités éthiques», ouvert, ce lundi, à l'université Larbi-Beni M'hidi d'Oum El Bouaghi, ont insisté sur la nécessité pour la presse arabe de recourir aux sujets et moyens qui favoriseront son évolution. Dans ce contexte, Tahar Djeghim de l'université de Constantine, a considéré dans sa conférence «La presse arabe, quelle information ? Et au service de qui ?», que les médias arabes sont tenus de recourir «aux sujets et moyens qui leur permettent d'évoluer et d'être compétitifs en termes de contenus». Outre le fait d'avoir des dimensions sociale, politique et économique, ces médias doivent revêtir une dimension internationale et ne pas se confiner au contexte local et national de sorte à mieux contribuer à forger l'opinion publique arabe, a estimé le conférencier. Relevant l'importance de se

libérer de la dépendance à l'égard de l'Occident en termes de contenus et de programmes, il a relevé que la quête de la rentabilité a conduit les médias arabes à négliger la qualité. De son côté, Waïl Ismaïl Abdelbari, de l'université d'Ain Shams (Egypte), a fait savoir que l'engouement du public pour les réseaux sociaux a amené les médias traditionnels à développer de nouvelles voies axées sur le recours aux nouvelles technologies, à l'instantanéité de l'information et l'interactivité. Les médias traditionnels font aussi, a-t-il noté, appel aux utilisateurs des réseaux sociaux pour comprendre leurs points d'intérêt et développer leur contenu médiatique. Ce premier colloque international de deux jours, initié par le département des sciences humaines de l'université d'Oum El Bouaghi, réunit une pléiade d'universitaires algériens, égyptiens et palestiniens, a indiqué Linda Dhif, présidente de la rencontre.

Assises régionales des jeunes entrepreneurs à Saïda Signature de 9 conventions de formation

Neuf conventions cadre de formation de jeunes gérants de micro-entreprises ont été signées, ce lundi, à Saïda, au terme des assises régionales des jeunes entrepreneurs. Ces conventions ont été paraphées entre la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs et les directions de l'énergie, de l'industrie, de l'environnement, la Conservation des forêts, l'université Dr-Moulay-Tahar de Saïda, l'APC de Saïda, la Chambre de l'industrie et du commerce «Okabane» et les entreprises publiques des centres d'enfouissement technique et d'amélioration urbaine.

Ces conventions signées en présence des autorités locales portent sur la formation de jeunes gérants de micro-entreprises dans les domaines de leurs spécialités pour développer et élargir leurs activités d'investissement dans la wilaya, a souligné le vice-président de la Fédération nationale, Youb Okacha. Ces jeunes promoteurs pourront, à la faveur des conventions-cadre, améliorer et développer leurs compétences dans la gestion des micro-entreprises. Pour sa part, le directeur de l'énergie de la wilaya de Saïda, Yazid Zenzedj a exhorté, lors des assises, les jeunes promoteurs à faire preuve d'esprit d'entrepreneuriat et à contribuer au soutien à l'économie nationale, affirmant que ses services ouvrent leurs portes à ces promoteurs en les assistant et les

accompagnant pour la réussite de leurs projets au titre des dispositifs d'emploi accordés par l'Etat. Le même responsable a invité les jeunes diplômés des CFPA et des universités de se diriger vers la production à travers la création de micro-entreprises opérant dans le domaine de l'énergie. Les jeunes peuvent créer des micro-entreprises dans les spécialités de montage et d'installation de plaques photovoltaïques et d'équipements Sirghaz pour les véhicules, a-t-il dit. Les assises régionales des jeunes entrepreneurs, organisées trois ans durant par la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs sous le slogan «la micro-entreprise, outil de développement local» a vu la participation de 30 micro-entreprises de 12 wilayas de l'Ouest du pays.

Lehouari K. / Ag.



Tiaret

Levée du gel sur la majorité des projets



Le gel a été levé sur la majorité des projets dans la wilaya de Tiaret et l'opération touchera les projets restants en 2019, a indiqué, ce lundi, le wali. Lors d'une rencontre avec des architectes à la Maison

de la culture Ali-Maâchi, Abdeslam Bentouati a fait savoir que cette procédure a concerné la majorité des projets touchés par le gel dans la wilaya, notant que la valeur financière de ces projets inscrits au titre du programme 2013 est estimée à 25 milliards de dinars. Les projets touchés par le dégel concernent les secteurs de l'Education, de l'Enseignement supérieur, de la Jeunesse et Sports et de la Santé dont le projet de centre anti-cancer (CAC) sera lancé bientôt. Le même responsable a déclaré que des efforts seront fournis pour faciliter aux architectes dont la simplification des procédures dans les cahiers de charges, saluant du rôle efficace joué par ce corps professionnel, notamment dans l'amélioration urbaine. Le directeur des équipements publics, Sofiane Hafedh a soulevé, lors de cette rencontre, une somme de problèmes dont celui de la non-conformité des études avec la nature des projets et des terrains qui occasionne la réévaluation des projets et le manque de suivi permanent des projets. La wilaya de Tiaret dispose de 35 bureaux d'études locaux et 7 nationaux. Le directeur des ressources en eau, Omar Saâdi a fait savoir que son secteur nécessite des études appliquées ne tolérant aucune erreur. Pour sa part, le directeur des travaux publics, Abdelhamid Bouazgui a fait remarquer que la vaste étendue de la wilaya de Tiaret nécessite la coordination des efforts dans la réalisation de projets dont ceux des routes qui constituent l'artère de l'économie. Le président de la Chambre des architectes de Tiaret, Kada Benalla a soulevé des préoccupations dont l'abandon de la créativité par des architectes privilégiant l'aspect lucratif.

L. K.

Oran

Evasion fiscale : Plus de 160 millions de dinars de chiffre d'affaires dissimulés au mois d'octobre dernier

Les services de contrôle du commerce de la région d'Oran ont décelé, durant le mois d'octobre dernier, un chiffre d'affaires de 162 millions de dinars, a-t-on appris, ce lundi, auprès du directeur régional de cette structure. Dans le cadre de la transparence des transactions commerciales, la vérification de la traçabilité des produits et services a permis aux services de contrôle du commerce de la région de déceler, durant le mois d'octobre dernier, un chiffre d'affaires de 162 millions de dinars dont 25 millions de dinars pour défaut de facturation pour la seule wilaya d'Oran, a indiqué, Fayçal Ettayeb. Les différentes interventions des services de contrôle de la Direction régionale du commerce d'Oran au mois dernier se sont soldées par l'établissement de 1870 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre de commerçants contrevenants, de même que la saisie de différents produits d'une valeur globale de 4,45 millions de dinars pour non-conformité aux normes réglementaires en vigueur, a-t-il précisé.

Par ailleurs, 40 commerces ont été proposés à la fermeture pour des infractions liées à la pratique et à la répression des fraudes, a relevé le même responsable. Dans le cadre de la protection du pouvoir d'achat du consommateur et la lutte contre la spéculation, notamment en cette période caractérisée par la flambée des prix des fruits et légumes, Ettayeb a annoncé le déploiement récemment d'une brigade de contrôle régionale au niveau des 5 marchés de gros de fruits et légumes de la région d'Oran, pour assurer une stabilité devant garantir un recul des prix. La région d'Oran englobe les wilayas d'Oran, de Mostaganem, de Sidi Bel-Abbès, d'Aïn Témouchent et de Tlemcen. A la faveur de ce dispositif, il a été constaté une légère baisse des prix des légumes et des fruits dans les trois derniers jours au niveau des marchés de détails, a ajouté cette source, citant celui de la tomate qui est passé de 150 à 140 DA et des haricots verts de 265 DA à 240 DA, entre autres.

Mascara

«L'Emir Abdelkader, un précurseur du dialogue interreligieux», souligne John Kizer

L'Emir Abdelkader est considéré comme le précurseur du dialogue interreligieux en intervenant pour sauver de mort des milliers de chrétiens en Syrie, a rappelé, ce mardi, à Mascara, John Kizer, historien et enseignant à l'Université de Philadelphie (Etats-Unis). Dans une déclaration à la presse en marge du colloque international «Emir Abdelkader, entre deux rives», organisé par l'université de Mascara, l'historien américain a estimé que le fondateur de l'Etat moderne algérien a été le précurseur du dialogue interreligieux et un véritable humaniste et défenseur des Droits de l'Homme, en intervenant pour sauver la vie de plus de 15 000 chrétiens vivant en Syrie.

«L'Emir Abdelkader est entré dans l'histoire universelle lorsqu'il a pris, avec ses fidèles compagnons, la défense des membres de la communauté chrétienne menacés les druzes», a estimé John Kizer, ajoutant que grâce à l'Emir Abdelkader un véritable bain de sang a été évité. «Il a été l'une des premières personnalités à évoquer la question des Droits de l'Homme. Il a toujours prôné la paix et le dialogue entre musulmans et chrétiens comme le recommandent les préceptes de l'Islam et du Saint Coran», a-t-il relevé. Pour cet historien américain, «l'Emir Abdelkader était une personnalité multidimensionnelle. Il avait un caractère très profond. Il était un homme de courage, de moral et de savoir. Son éducation stricte et rigoureuse, basée sur la religion musulmane lui a permis d'être l'Emir résistant et humain qu'il a toujours été». «L'Emir a mené plusieurs combats contre l'occupant français, contre l'ignorance et contre l'intolérance. Il a été un homme de combat qui n'a jamais perdu de son humanité», a-t-il mis en exergue. D'autre part, John Kizer a estimé qu'il est nécessaire de faire connaître aux Etats-Unis l'œuvre et le combat de l'Emir Abdelkader. «Très peu d'études et d'œuvres évoquant cette figure historique ont été faites en Amérique, bien qu'une ville américaine, El Kader, porte son nom en signe de reconnaissance à son action», a-t-il déploré, estimant que «des efforts restent à faire pour faire connaître cette personnalité».

Tamanrasset

Encadrement pédagogique de plus de 90 enfants sourds-muets

Pas moins de 96 enfants sourds-muets sont pris en charge pédagogiquement au niveau d'une école spécialisée pour personnes aux besoins spécifiques dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris, hier, auprès des responsables de cet établissement.

Ouverte en novembre 2004, cette structure pédagogique spécialisée d'une capacité d'accueil de 100 places, assure des cours spécialisés pour les enfants des cycles primaire et moyen, répartis sur huit salles de cours, en plus de deux salles ouvertes au niveau d'un lycée de la ville de Tamanrasset, a précisé le chef de service de l'administration et des moyens, Rabah Kareche.

Ces pensionnaires sont encadrés par des psychologues, des orthophonistes, des psychopédagogues et des cliniciens, en sus d'un personnel administratif chargé de la gestion des différents services de l'école.

L'école en question a arrêté, dans le souci d'une meilleure prise en charge de ses pensionnaires, et en coordina-

tion avec les associations, un riche programme d'assistance à cette frange sociale consistant en diverses activités culturelles et récréatives, dont le théâtre, la couture et les travaux manuels, susceptibles de contribuer leur insertion sociale. Le responsable a mis l'accent, à cette occasion, sur l'importance de l'ouverture de nouveaux postes budgétaires, dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), pour promouvoir la mission de cette école spécialisée, en sus de la programmation d'une opération d'extension de l'école pour accueillir un plus grand nombre d'enfants aux besoins spécifiques, ainsi que la programmation de sessions de formation des cadres pour accompagner cette frange sociale.

K. F. / Ag.



Laghouat

Journée d'information sur le centre d'instruction de la DCA



Les journées d'information organisées au Centre d'instruction de la Défense contre avions (DCA) «Chahid Ahmed-Taouti» à Laghouat (relevant de la 4^{ème} Région militaire), ont drainé à leur premier jour, hier, un large public, notamment, des lycéens.

Cette manifestation de 2 jours, qui s'inscrit dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) pour l'année 2018/2019, est une opportunité de raffermissement des liens Armée-Nation, a indiqué le directeur du centre, le général Abdelhafidh Bouaziz, dans une allocution d'ouverture prononcée au nom du commandant de la 4^{ème} RM. Elle comporte une exposition sur les différents ateliers du centre, à l'instar de ceux de la formation, de la planification et de la programmation,

en plus de la section des sports.

Le public pourra également prendre connaissance du type d'armements légers utilisés dans la formation, ainsi que des missiles et roquettes mobiles, et d'autres équipements tels que les véhicules et les moyens énergétiques.

Le centre d'instruction de la DCA est un établissement de formation relevant du commandement des Forces aériennes et assurant aux élèves-djounoud et sous-officiers (contractuels et de réserve) une formation dans différentes spécialités de l'arme de la DCA. La première journée de cette manifestation a drainé un large public, notamment, des lycéens venus s'enquérir du type de formation dispensée et des opportunités d'accès à ce mode de formation militaire.

Kadiro F.

Ouargla

Recouvrer les cotisations pour faciliter les missions de la CNAS

Les participants à une journée d'étude sur «le recouvrement des cotisations des employeurs dans le cadre du système de sécurité sociale et les contentieux afférents», tenue, hier, à Ouargla, ont appelé les employeurs à faciliter les missions de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) dans l'intérêt des partenaires de cet organisme.

Les facilités consenties par les employeurs à la CNAS en matière de paiement des cotisations leur permettent de mener à bien leurs projets et de s'acquitter de la responsabilité civile en termes de couvertures des préjudices engendrés suite à la non-déclaration de leur affiliation et de paiement de leurs cotisations, a souligné Abdallah Attailia, président de chambre à la cour de Ouargla.

Dans une communication intitulée «Procédures de recouvrement obligatoire en tant qu'avantage du système de Sécurité sociale», l'intervenant a affirmé que le sujet a été au centre de plusieurs problématiques, sous les anciennes lois 14/83 et 15/83 qui comportaient certaines ambiguïtés, en plus de la courte durée accordée aux cotisants fixée entre 10 et 15 jours. La nouvelle loi 08/08

a apporté plus d'éclaircissement dans la mesure où elle assure une protection aussi bien des employeurs que de la CNAS, accordant à cette dernière une force légale et obligatoire pour recouvrer les cotisations, car l'unique source de financement des caisses d'assurance sociale étant les cotisations des employeurs, a déclaré Attailia. Selon les explications de ce dernier, il a été accordé aux employeurs, pour leur part, la possibilité de prolonger les délais réglementaires de leur protection, que ce soit par le calcul de la durée de prescription de leurs recours vis-à-vis des décisions et méthodes de recouvrement devant les instances judiciaire compétentes, administratives et ordinaires.

Le directeur par intérim des finances et du recouvrement à la CNAS (agence d'Ouargla), Mohamed Lazreg, a, de son côté, présenté le système de recouvrement des cotisations des employeurs qui, a-t-il dit, est une obligation et une nécessité pour assurer la pérennité du système de la Caisse d'assurances sociale, assurer son équilibre budgétaire et garantir les droits des travailleurs. Initiée par la l'Agence CNAS d'Ouargla, avec le concours du secteur de la



justice, cette journée d'étude, organisée à l'université «Kasdi-Merbah», a été riche en communications animées par des magistrats et des cadres de la CNAS, et liées, notamment, au «système de contrôle des employeurs au titre du concept de la sécurité sociale», «les contentieux découlant des PV d'infractions en sécurité sociale, travail et emploi», «la régularisation des contentieux de recouvrement au niveau des commissions de pré-recours et les

délits engendrés par le retard de paiement des obligations». Retenue au titre du programme de la direction générale de la CNAS pour la période 2017/2019, cette rencontre vise à redynamiser le recouvrement des cotisations, rapprocher les points de vue, les lois et les notions de la sécurité sociale du secteur de la justice afin de faciliter l'opération de recouvrement obligatoire, a indiqué le directeur de l'Agence CNAS d'Ouargla, Nacer Guediri.

Facebook admet l'existence d'un bug faisant remonter de très vieux messages

Comme tout logiciel informatique, Facebook connaît aussi son lot de bugs. Certains sont plus importants que d'autres. Aujourd'hui, ce sont de très vieux messages qui refont surface.

Si vous avez utilisé Facebook ces derniers jours, peut-être avez-vous remarqué que de très vieux messages, datant parfois de plusieurs années, remontent dans votre fil de manière, semble-t-il, totalement aléatoire. De nombreux tweets d'utilisateurs de Facebook vont en tout cas dans ce sens. Dans un communiqué fait à The Verge, le géant de Menlo Park confirme être au courant de l'existence de ce bug et travailler sur un correctif. Le communiqué

en suivant est le suivant : «Certains utilisateurs voient de vieux messages sur Facebook.com. Nous savons au courant de ce problème et travaillons activement à sa résolution aussi rapidement que possible. Nous nous excusons pour ces désagréments.»

Tout le monde n'est pas affecté par ce bug et il est très difficile d'évaluer sa propagation à l'heure actuelle, mais une chose est sûre, on imagine très facilement à quel point il peut être étrange et parfois

même embarrassant de voir apparaître soudainement des messages datant d'il y a plusieurs années. D'autant que l'on pourrait aussi aimer que certaines conversations ne refassent pas du tout surface, comme une discussion avec un (e) ex, un ami ou un membre de la famille décédé, etc. Aucun mot quant à la date d'arrivée de ce correctif, mais il ne fait aucun doute que Facebook communiquera dès que ce sera fait.



Samsung travaille à corriger le bug de la caméra du Galaxy Note 9



Le Samsung Galaxy Note 9 est un très bon smartphone. Mais, comme tous les modèles ou presque, il n'est pas exempt de bugs. Il y en a un qui est apparu récemment et qui fait planter la caméra. Si vous avez un Samsung Galaxy Note 9 et que la caméra se fige sans raison apparente dans l'application dédiée, sachez que vous n'êtes pas seul(e). De nombreux possesseurs de cet appareil ont le même problème. La bonne nouvelle, c'est que Samsung est au courant et travaille sur un correctif. Dans un post publié sur les forums américains de Samsung, un modérateur écrivait : «Nos spécialistes nous ont informé qu'une mise à jour arriverait bientôt pour corriger spécifiquement ce souci. Cependant, n'étant pas en mesure

d'anticiper les sorties des futures mises à jour, je n'ai pas de date précise à communiquer.» Si vous entendez parler de ce bug pour la première fois, sachez que de nombreux utilisateurs rapportent que leur caméra se bloque purement et simplement lorsqu'ils veulent prendre des photos. Certains ont aussi constaté d'importants ralentissements en prenant des vidéos et parfois, le message d'erreur «Camera Failed» apparaît à l'écran.

Le souci ne semble pas lié à un modèle particulier du Note 9. Pour l'heure, difficile de savoir précisément si le bug ne touche qu'un lot ou pas, s'il reste concentré à certains marchés ou non, mais si vous avez déjà rencontré ce bug, vous savez désormais qu'un correctif arrivera bientôt.

Google pourrait recevoir une petite amende en Russie



Google pourrait de nouveau se retrouver condamné, cette fois-ci par la Russie. Et pour cause : l'agence fédérale Roskomnadzor, chargé de superviser les communications et les médias, reproche à la firme américaine de ne pas avoir retiré certains liens des recherches affichés. En tout, Google pourrait payer une amende de 700.000 roubles – ce qui équivaut à... 9.200 €. Une toute petite somme pour la multinationale aux milliards de dollars. Reste à savoir si Google sera condamné tandis que Reuters explique qu'une nouvelle loi pourrait entrer en vigueur pour infliger des amendes bien plus importantes aux géants de la tech. Comme expliqué précédemment, l'agence fédérale Roskomnadzor reproche à Google de ne pas avoir supprimé certains liens de sites bannis lorsqu'une recherche est effectuée sur le célèbre moteur de recherche. Un retrait demandé par le gouvernement depuis décembre dernier, mais que le géant américain ne semble pas encore avoir appliqué, s'exposant à une amende de 700.000 roubles – soit seulement 9.200 € pour une firme milliardaire. Reuters explique que, face à cette sanction légère, la Russie pourrait demander une amende équivalente à 1% du chiffre d'affaires d'une firme tech. Google devra donc se plier aux règles pour espérer ne pas avoir de problèmes avec le gouvernement russe. La Russie est un pays important et la firme américaine ne peut malheureusement pas s'en passer pour continuer son expansion.

L'iPhone XR vendu moins cher au Japon pour remonter ses ventes

L'iPhone XR, contrairement aux prévisions, a bien du mal à démarrer au Japon. Il faut dire que les acheteurs japonais préfèrent sans doute opter pour un iPhone X, au même prix, ou déboursent plus pour acquérir un iPhone XS : ces deux téléphones proposent une dalle OLED en plus de fonctions supplémentaires. L'iPhone XR se révèle bien trop coûteux pour la fiche technique proposée malgré son orientation entrée de gamme –, selon la politique d'Apple. Le smartphone, commercialisé en octobre dernier, connaît déjà une baisse de son prix avec 100 \$ de réduction (sous certaines conditions). C'est l'objectif d'Apple : écouler son iPhone XR au Japon où la sauce semble avoir du mal à prendre. Bien évidemment, cette baisse significative de 100 \$ est soumise à certaines conditions.

Cette condition, c'est celle de subventionner le smartphone chez un opérateur avec un engagement de 24 mois. L'iPhone XR est ainsi proposé à un peu plus de 180 € avec un stockage de 64 Go – de quoi bien embêter ceux qui auront pris le modèle avant cette grosse réduction. Cette baisse est bien sûr la conséquence d'un iPhone XR qui, contrairement aux prévisions, a énormément de mal à se vendre. Il faut dire que d'un point de vue technique, pour son prix, le smartphone d'Apple propose trop peu de nouveautés – malgré la présence de la reconnaissance faciale 3D. Absence de dalle OLED, un unique capteur photographique... Trop de mauvais points qui ont poussé les japonais à ignorer le smartphone et Apple proposer une réduction conséquente de 100 €.



Apple bientôt en partenariat avec des marques de luxe pour créer des applications

Apple, quoi qu'en dise Tim Cook, reste une firme aux produits coûteux. Qu'il s'agisse des iPad, MacBook et autres iPhone. Et cette image de marque luxueuse, la firme de Cupertino risque de la confirmer d'après une information de Reuters, toujours bien renseigné. Apple aurait noué un partenariat avec plusieurs sociétés à l'image haut de gamme pour proposer des applications et autres services aux employé(e)s. Parmi ces sociétés, on trouverait Alexander McQueen, Gucci ou encore Balenciaga.

De quoi offrir des plateformes pour les employé(e)s de ces marques possesseurs d'un iPhone. Pour le moment, peu d'informations ont filtré sur ce partenariat futur – qui n'a pour le moment pas été confirmée. D'après Reuters, Apple serait sur le point de nouer un partenariat avec une multitude d'enseignes luxueuses. On parlerait de marques comme Yves-Saint Laurent ou encore Gucci. Pour l'occasion, la firme de Cupertino développerait plusieurs applications et services pour faciliter la vie des employé(e)s de ces

magasins orientés luxe. Les salarié(e)s pourraient voir leur travail facilité grâce à ces applications proposées par Apple – on imagine donc que ces derniers seront équipés d'un iPhone. Reuters explique, notamment que ces applications permettront aux professionnels et employé(e)s d'avoir un «meilleur contrôle sur les activités de commerce en ligne». Apple s'orienterait donc beaucoup plus du côté web que les boutiques physiques. Bien sûr, tout cela ne reste qu'une supposition.



Les morningophiles, la communauté des lèves-tôt

Le mot d'ordre de ces lèves-tôt radicaux est productivité. L'idée est de bien commencer sa journée mentalement et physiquement. La communauté des morningophiles regroupe de nombreuses personnes, notamment, des grands patrons comme Tim Cook et Robert Iger, respectivement P-DG d'Apple et de Disney, mais aussi Anna Wintour, rédactrice en chef de Vogue.

Ils se targuent de se lever à 4 ou 5 heures. Les morningophiles se rejoignent aussi sur les réseaux sociaux, avec les hashtags #5am, #earlystart et #earlyriser, partageant des photos de leurs activités matinales. Ils se lèvent à 5 heures du matin, font du sport avant le petit-déjeuner tout en tweetant. La communauté des lèves-tôt n'a qu'un mot d'ordre : productivité. Selon les scientifiques, il existe trois «chronotypes» : les «alouettes», qui se lèvent tôt, les «oiseaux de nuit» qui se couchent tard, et les «neutres», qui ne s'endorment pas trop tard et n'ouvrent les yeux pas trop tôt. Êtes-vous

«morningophiles» ? Si oui, vous vous êtes levé entre quatre et six heures, vous avez fait une série de pompes ou d'abdominaux avant de prendre votre petit-déjeuner, l'adage «l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt» est votre credo.

L'avis des médecins

Pour un réveil «ultramatin» réussi, il faut aussi savoir bien se coucher. Avant de fermer les yeux, les morningophiles s'adonnent à la méditation et à la lecture. Eux n'enchaînent pas les épisodes de

séries TV. Mais nous n'avons pas tous les mêmes rythmes biologiques. Selon les scientifiques, il existe trois «chronotypes» différents : les «alouettes» qui se lèvent tôt, les «oiseaux de nuit» qui se couchent tard et les «neutres» qui ne s'endorment pas trop tard et n'ouvrent les yeux pas trop tôt. Les moins sujets aux crises d'anxiété et d'angoisse seraient les alouettes. D'après les médecins, leur mode de vie contribue à leur permettre d'éviter l'alcoolisme, le tabagisme et l'obésité puisqu'ils mangent plus sainement.



La banane, ce fruit incontournable

La banane est le fruit tropical le plus consommé, malgré les prix affichés actuellement sur nos étals, l'Algérie n'est pas en reste en matière de consommation, énergétique et très nutritive, la banane est le fruit de prédilection de tous les sportifs.

La banane stimule le transit intestinal

La banane est une bonne source de fibres alimentaires, une portion de 100 g contient près de 2,6 g de fibres, soit un peu plus que la pomme (2,4 g). Sa bonne teneur en fibres en fait un allié de choix pour améliorer le transit intestinal. Elles ont principalement pour rôle d'augmenter le volume des selles et de modifier leur consistance, c'est-à-dire les ramollir, afin de favoriser leur trajet dans le côlon. Les fibres sont indispensables au bon fonctionnement du transit intestinal et une carence peut vite entraîner des troubles digestifs comme la constipation ou la diarrhée. Autre avantage, l'effet antiacide naturel de la banane contribuerait à soulager les brûlures d'estomac.

La banane renforce le système immunitaire

Riche en vitamine C, une consommation régulière de bananes contribuerait à renforcer le système immunitaire et aiderait à lutter contre les infections. Une banane moyenne de 150 g contient environ 13,2 mg de vitamine C1, soit environ 15% des apports journaliers recommandés (75 mg pour les femmes et 90



mg pour les hommes par jour). La vitamine C est essentielle au bon fonctionnement de l'organisme : en plus d'avoir des propriétés antioxydantes, elle favorise la bonne santé de la peau, des os, des gencives et des dents, elle accélère le processus de cicatrisation des plaies et augmente l'absorption du fer provenant des végétaux. Ce fruit tropical est aussi une bonne source de fer (0,39 mg pour 150 g). Il permet de lutter contre l'anémie ferriprive en stimulant la production d'hémoglobine dans le sang. Grâce à sa bonne teneur en vitamine C et en fer, la banane contribuerait à la bonne santé générale et permettrait de garder la forme à raison d'une consommation régulière et dans le cadre d'une alimentation équilibrée.

La banane prévient certains cancers

La banane possède un fort pouvoir antioxydant. Une banane d'environ 120 g a un indice TAC de 1 037 μmol , ce qui la place au rang des aliments fortement antioxydants. Une consommation régulière de bananes permet de lutter durablement contre les radicaux libres, des molécules chimiques instables à l'origine de nombreuses pathologies, notamment, les cancers. Par exemple, selon une étude prospective menée en Suisse durant plus de 13 ans auprès de 61 000 femmes âgées de 40 à 76 ans, la consommation régulière de fruits diminuerait fortement le risque de développer un cancer du rein. Et parmi les nombreux fruits étudiés, la banane s'est révélée être particulièrement efficace dans la prévention de ce type de cancer : toutes les femmes consommant régulièrement des bananes, et en grande quantité, présentaient moins de risques de cancer du rein que les autres.

La banane lutte contre l'hypertension artérielle

La banane est un des fruits les plus riches en potassium, un minéral indispensable au fonctionnement de l'organisme. Elle contient près de 411 mg pour 100 g, ce qui en fait une excellente alliée pour prévenir et traiter l'hypertension artérielle. Une récente méta-analyse conduite par des chercheurs de l'OMS confirme qu'en agissant sur

l'hypertension artérielle, un apport plus élevé en potassium diminue le risque d'infarctus du myocarde et d'AVC. Une consommation élevée de banane, associée à une alimentation faible en sel et en graisses saturées, diminuerait de 24% le risque d'accident vasculaire-cérébral.

La banane améliore l'humeur

Grâce à sa bonne teneur en vitamine B6, la banane améliore l'humeur et le bien-être général. Le magnésium apporte de l'énergie à l'organisme et favorise la transmission des influx nerveux. Ce minéral joue également un rôle essentiel dans l'équilibre psychique et émotionnel, l'apport quotidien recommandé est de 400 à 500 mg par jour. De son côté, la vitamine B6, stimule la production de certains neurotransmetteurs du système nerveux central, des hormones intervenant dans la régulation de l'humeur, comme la dopamine et la sérotonine. Considérée comme «l'hormone du plaisir» ou le «neurotransmetteur du bonheur», la dopamine est liée au circuit de la récompense tandis que la sérotonine a la propriété d'agir comme antidépresseur. Elle est aussi connue pour être un très bon relaxant naturel. Les effets apaisants que procure la banane s'expliquent aussi par la présence de tryptophane dans le fruit, un acide aminé indispensable à la fabrication de la sérotonine.

«Gravity Blanket», la couverture qui pourrait mettre fin à vos insomnies

Et si notre insomnie se trouvait au cœur de notre literie ? Une jeune femme est venue à bout de ses problèmes de sommeil en changeant de couverture...

C'est un souci qui touche bon nombre d'entre nous : les problèmes de sommeil. Qu'elles soient chroniques ou passagères les difficultés à trouver le sommeil peuvent être un véritable enfer. Des heures à compter les moutons, à regarder le plafond, à tourner en rond dans son lit... pour finir par s'endormir au point du jour. Sans tomber dans l'extrême, le sommeil peut être saccadé. Ce cycle qui se répète alors d'une nuit à l'autre ou ponctuellement impacte le déroulement de la journée. Somnolences, manque d'attention..., nous voilà en train d'effectuer notre travail avec un manque d'efficacité et l'envie irrésistible de s'octroyer là, tout de suite, une sieste peu importe l'endroit.

Après des années à lutter contre ce mal, Alexandra Clay, une américaine, a trouvé le remède à ses insomnies.

Et il n'est pas question ici de somnifères pour tomber dans les bras de Morphée... Elle a

tout simplement changé de couverture.

Une couverture miracle qui fait le poids

Finie sa bonne vieille couette classique, la jeune femme a décidé d'investir dans une «Gravity Blanket», une couverture lourde, issue de la haute technologie pour un sommeil réparateur. Rien à voir avec les couvertures plus épaisses telles que le duvet rembourré de plumes ou les couvertures aux grammages importants. Celle-ci est dite «pondérée», car elle est conçue pour «répandre une pression uniforme sur l'ensemble du corps» indique le site. Composée de petites sections quadrillées remplies de micro-perles de verres, la couverture enveloppe le corps de manière uniforme et redistribue son poids de manière égale. Il est alors emmitouflé dans une sorte de cocon protecteur. Apaisé et relaxé, le cerveau est alors plus apte à libérer les hormones qui contribuent au sommeil, à savoir la mélatonine. Différents fabricants offrent ce type de



couverture, bien souvent en utilisant des matières équitables. Quoi qu'il en soit, la qualité du sommeil dépend de divers facteurs. Il peut aussi bien tenir aux aléas qui se jouent dans notre vie que de l'environnement dans lequel on dort. Un matelas adéquat, un oreiller adapté, mais aussi une pièce fraîche sont autant de détails qui contribuent à la bonne qualité du sommeil.

Jus de fruits : la boisson la plus riche en calories

Une récente étude canadienne a démontré que les boissons sucrées et notamment les jus de fruits avaient un apport calorique plus important que les autres aliments pouvant contenir du sucre. Des taux élevés qui augmentent les risques de développer un diabète de type 2. Une étude menée par des chercheurs canadiens et publiée le 21 novembre 2018 dans la revue *The British Medical Journal* a démontré que les boissons sucrées et notamment les jus de fruits pouvaient avoir une teneur en calories plus élevée que d'autres aliments sucrés, augmentant ainsi les risques de développer un diabète de type 2. Les chercheurs ont collecté et comparé les données de 155 études différentes pour tenter de comprendre comment les aliments qui contiennent du fructose, un sucre simple contenu naturellement dans les fruits, mais qui peut être également ajouté, peut affecter le taux de sucre dans le sang chez les diabétiques et les non diabétiques. Ils ont ainsi pu observer que si les fruits et d'autres aliments contenant du fructose semblaient ne pas avoir d'effet néfaste sur le taux de sucre sanguin, ce n'était pas le cas des boissons sucrées et des jus de fruits, qui fournissent «en excès une énergie pauvre en nutriments» et donc inutile et nocive.

Le fructose ajouté favorise le surpoids et la survenue du diabète

Cet excès de calories serait particulièrement nocif car il augmenterait les risques de

développer un diabète de type 2. En effet, en mars 2015, une étude publiée dans la revue *Mayo Clinic Proceedings* expliquait que le fructose ajouté fait partie des principaux facteurs de développement de diabète de type 2 induisant une baisse de sensibilité des cellules à l'insuline. Du coup, elle s'accumule et favorise la concentration de graisse dans le corps. Ces effets néfastes semblent donc n'être qu'imputés aux jus de fruits qui contiennent des édulcorants artificiels, puisque les chercheurs précisent que «les jus de fruits, lorsqu'ils ne fournissent pas de calories en excès, peuvent avoir des effets bénéfiques sur la glycémie et l'insuline, notamment chez les diabétiques». Selon les auteurs de l'étude, ce sont, notamment, les fibres contenues dans les fruits qui peuvent expliquer ces effets bénéfiques sur la glycémie, notamment, car ils ralentissent la libération des sucres. Si les résultats sont à interpréter avec prudence, selon le Dr John Sievenpiper, directeur de l'étude, ils «pourraient aider à guider les recommandations sur les sources importantes de fructose pour prévenir et contrôler le diabète». «En attendant que de plus amples informations soient disponibles, les autorités sanitaires devraient être conscients que les effets néfastes des fructoses sur la glycémie semblent provenir de l'énergie et de la source alimentaire.» Vous l'aurez donc compris : préférez les jus de fruits maison aux jus de fruits artificiels ou encore mieux, mangez le fruit entier.

Colloque international sur l'Emir Abdelkader à Mascara Mihoubi : «L'Etat poursuit ses efforts pour récupérer les documents historiques faisant partie de la mémoire nationale»

Le ministre de la culture, Azzedine Mihoubi a souligné, hier à Mascara, que l'Etat poursuit ses efforts pour récupérer des documents historiques considérés comme «une partie de la mémoire nationale algérienne» pour les mettre à la disposition des chercheurs et des historiens.

Intervenant à l'ouverture du colloque international «L'Emir Abdelkader El Djazaïri entre les deux rives» qu'abrite l'université de Mascara à l'occasion du 186^{ème} anniversaire de l'allégeance du fondateur de l'Etat moderne algérien, Mihoubi a annoncé que l'Algérie participe, aujourd'hui à Paris, à une vente aux enchères pour acquérir des documents et des manuscrits concernant l'Emir Abdelkader. «Le ministère de la culture déploiera tous les efforts pour acquérir ces documents historiques car, constituant une partie de la mémoire nationale, afin de les mettre à la portée des chercheurs et des historiens pour les exploiter dans l'écriture de l'histoire nationale et mettre en exergue les valeurs et les idées défendues par l'Emir Abdelkader», a ajouté le ministre. Par ailleurs, il a annoncé la prochaine révision des conditions de production d'un film sur l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne, après les difficultés rencontrées dans une première tentative dans ce sens menée par son département. «Cette œuvre sera réalisée car elle représente une attente et un rêve de tous les algériens», a-t-il précisé. Par ailleurs, Azzedine Mihoubi a rendu hommage aux valeurs littéraires et historiques de l'Emir Abdelkader, une personnalité universelle et humaniste aux multiples dimensions militaire, soufi, guerrier, poète et fervent défenseur des droits de l'homme. «Ce sont ces dimensions qui ont fait que la personnalité de l'Emir Abdelkader soit ancrée en tout un chacun», a-t-il estimé. Le ministre s'est également félicité de



l'importance particulière qu'accorde le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la personnalité et au combat de l'Emir Abdelkader, en organisant des manifestations en son honneur et à sa mémoire dont la commémora-

tion de son allégeance. «Le soutien du Président de la République à l'adoption par l'ONU du principe du vivre-ensemble, dans la paix, proposé par une association algérienne, est une reconnaissance du chef de l'Etat des valeurs pour lesquelles a combattu l'Emir Abdelkader dont la défense et la consécration de la paix, comme revendication des peuples harassés par les guerres et les conflits», a encore ajouté Azzedine Mihoubi. Quelque 36 universitaires et chercheurs nationaux et étrangers, venus des Etats Unis d'Amérique, du Japon, de France, du Danemark, de Turquie, de Tunisie, de Mauritanie et de Libye, prennent part à ce colloque. Les conférenciers aborderont divers aspects de la vie, du combat et l'œuvre pluridisciplinaire du fondateur de l'Etat Algérien moderne. Mascara, est également présente à ce colloque. La rencontre, organisée par l'université de Mascara, devra aborder, durant 2 jours, 5 axes dédiés aux études consacrées à l'Emir Abdelkader dans les domaines de l'histoire, du soufisme, philosophique, littéraire et militaire. Elle vise à inventorier des études menées sur l'Emir Abdelkader dans diverses disciplines et domaines, la critique et l'évaluation des études et les bibliographies détaillées et spécialisées sur cette personnalité historique, ainsi que la création d'un réseau national et international de chercheurs sur l'Emir Abdelkader et la mise en place de nouveaux circuits de recherche sur sa personnalité.

Benadel M.

Il l'a affirmé hier à Relizane

Zitouni : «La poursuite de l'édification du pays se poursuit sur la base des nobles valeurs de L'Emir Abdelkader»



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé hier à Relizane, que l'Emir Abdelkader a édifié l'Etat algérien auquel «nous nous référons dans la poursuite de l'édification». Dans une allocution d'ouverture d'une conférence sur l'Emir Abdelkader, au

siège de la wilaya, le ministre a indiqué que «cette rencontre est une occasion pour exprimer notre fierté des épopées de l'Emir Abdelkader Ibn Mohieddine, fondateur de l'Etat algérien moderne et s'imprégner des nobles valeurs qui caractérisait cette personnalité unique, par sa lutte et sa résistance, sa pensée et sa philosophie, sa politique et sa diplomatie en Algérie et dans le monde». «Des tribus de Relizane ont contribué aux épopées de la résistance populaire, au mouvement national et à la guerre de libération», a déclaré le ministre, rappelant que la population et les dignitaires de Relizane sont venus un 27 novembre 1832 faire allégeance à l'Emir Abdelkader, et soutenir ainsi les combats et les sacrifices consentis par cheikh Lazreg Ben El Hadj dit Sidi Lazreg, Ahmed Francis, le commandant Benadda Benaouda dit Si Zeghloul et d'autres héros de la glorieuse Révolution de novembre et de la résistance populaire dans la région. Abordant le volet mémoriel, Tayeb Zitouni a fait savoir que le ministère des Moudjahidine veille sur la fourniture de sup-

ports pédagogiques pour diversifier les canaux de sa transmission, en plus de l'encouragement des œuvres historiques et des multimédias versées dans ce domaine. Le ministre a visité, lors de la deuxième journée de sa visite dans la wilaya, une exposition de photos de chouhada et de l'Emir Abdelkader, une autre de livres historiques publiés par le Centre national des études et de recherches dans le mouvement national, et honoré un nombre de moudjahidine de la région. Tayeb Zitouni avait inauguré, dimanche, le nouveau siège de la Direction des moudjahidine et inspecté les travaux de réalisation du Musée du moudjahid, au chef-lieu de wilaya, ainsi que le centre de torture du colonisateur français dans la zone zéro, située sur les hauteurs de la commune de Sidi Khattab. Le ministre s'est également enquis de l'avancement des travaux de restauration de ce camp qui renferme les ossements de 700 chouhada, avant de rendre visite à un moudjahid de la région et baptiser le carrefour du centre-ville de Relizane «Vivre ensemble en paix».

B. M.

• Echanges Présentation hier à Alger du programme de la Semaine théâtrale oranaise

Le programme de la Semaine théâtrale oranaise, prévue à partir du 1er décembre prochain au Théâtre municipal d'Alger-centre, devait être présenté hier, au niveau de cette structure culturelle, a annoncé lundi, le directeur du Théâtre régional d'Oran (TRO).

7 productions récentes du TRO sont au menu de cette rencontre dont le contenu sera développé lors d'une conférence de presse prévue au TNA, a précisé à Mourad Senouci.

La ville d'Alger constitue la première étape d'une tournée nationale programmée par le TRO à la demande de plusieurs salles théâtrales du pays, a-t-il fait savoir. Le directeur du TRO a annoncé, dans ce cadre, que la Semaine artistique proposée par son établissement sera rééditée dans d'autres structures culturelles à l'instar du Théâtre régional de Constantine, qui mettra à l'affiche cet événement du 22 au 27 janvier prochain.

• El Bayadh Colloque national sur les chansons «El Goul» et la danse de «Essaf»

La maison de la culture Mohamed-Belkheir d'El Bayadh abritera, aujourd'hui et demain, les travaux d'un premier colloque national sur les chansons *El Goul* et la danse *Essaf*, expressions artistiques connues dans le sud-ouest du pays, a annoncé, lundi, le président de cette rencontre, Mehdaoui Eddine. Organisée par la maison de la culture en étroite collaboration avec le laboratoire de la langue arabe de l'Université de Tlemcen, cette rencontre mettra la lumière sur ce patrimoine artistique local interprété par les femmes et comportant plusieurs significations. La chanson «El Goul» est une expression littéraire populaire, à laquelle les chercheurs dans le domaine des études sociologiques, anthropologiques et psychologiques doivent accorder un intérêt particulier, à travers notamment la collecte, la codification et la recherche, a-t-on souligné. Plusieurs communications seront animées par des universitaires de Mostaganem, Saïda, Tlemcen, El Bayadh et Béchar abordant, entre autres, le contact oral du point de vue sociologique et l'art du Goul à El Bayadh. Le programme comporte des spectacles folkloriques donnés par la troupe de danse populaire *Ness El Maana* d'El Bayadh et la troupe *Essaf* relevant de l'office local du tourisme de Brizina.

Histoire

L'opérette «Novembre Sidjil El khouloud», fidélité envers les chouhada

L'opérette *Novembre Sidjil El khouloud*, présentée dimanche soir à la salle de spectacles Ahmed-Bey de Constantine se veut un message de fidélité et reconnaissance aux sacrifices des chouhada de la révolution et de détermination à poursuivre la marche de l'édification entamée depuis l'indépendance.

D'une durée d'une heure, le spectacle présenté en présence du ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib dans le cadre de la commémoration du 64^{ème} anniversaire de la révolution libératrice, met en lumière les sacrifices énormes consentis par l'ensemble des catégories du peuple algérien durant son combat pour l'indépendance. Produite par l'Office national pour la culture et l'information (ONCI), l'œuvre est une mosaïque de musique, de chorégraphie, d'effets sonores et de lumières mise en scène par une centaine d'artistes.

Réalisée par le jeune Moussa Noune, l'œuvre suivie par un public nombreux de toutes les classes d'âge, évoque les principaux moments historiques de l'histoire de l'Algérie et la ferme détermination du peuple algérien dans la défense de son sol et de son identité face à l'occupation française jusqu'à la révolution de novembre. Le spectacle met en évidence le moment crucial de la mise en œuvre de la charte de réconciliation nationale et de la paix initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour tourner la page de la décennie noire qui avait ensanglanté le pays et ouvrir une autre page de paix, faite de stabilité et de reprise de la marche de l'édification et du développement. L'opérette «Novembre Sidjil El khouloud» a enchanté l'assistance qui n'a pas ménagé ses applaudissements et les you-you traduisant son attachement à la patrie.

Allemagne

Maas appelle Moscou à respecter la souveraineté de l'Ukraine

Le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas, a exhorté, ce mardi, la Russie, à respecter le droit international et la souveraineté territoriale des pays voisins, après la saisie, ce dimanche, de trois navires de guerre ukrainiens.

«L'objectif, c'est que la Russie respecte de nouveau le droit international et qu'elle ne viole pas la souveraineté territoriale de ses voisins», a dit Heiko Maas dans un discours à Berlin. Pour que cela advienne, l'Allemagne et ses alliés européens ont besoin de suivre des principes clairs et d'avoir un «vrai dialogue» sur la sécurité commune en Europe, a dit le ministre. Le président ukrainien, Petro Porochenko, a parlé d'une menace «extrêmement grave» d'invasion terrestre russe, après l'incident naval survenu, dimanche, dans le détroit de Kertch, qui sépare la mer d'Azov de la mer Noire. Les forces russes ont

ouvert le feu et intercepté trois navires ukrainiens, faisant prisonniers leurs équipages.

Pour Norbert Röttgen, chrétien-démocrate qui dirige la commission des Affaires étrangères du Bundestag (chambre basse du Parlement allemand), l'Europe pourrait devoir durcir ses sanctions envers Moscou après cet incident naval. «Je suis très inquiet devant le fait que nous avons affaire ici à un nouveau comportement de la Russie, qui recherche son expansion territoriale», a dit Norbert Röttgen à la station de radio Deutschlandfunk. «Pour le moment, on ne parle pas de durcir les sanctions, mais de façon générale, je ne l'exclus pas», a-t-il continué.



Grande-Bretagne

Retour à Londres d'un Britannique condamné pour espionnage aux Emirats et gracié

Un doctorant britannique condamné à perpétuité pour espionnage aux Emirats arabes unis puis gracié, ce lundi, est retourné à Londres «sain et sauf» près de 7 mois après son arrestation, a annoncé, hier, un porte-parole de la famille dans un communiqué. «Après près de 7 mois de détention, dont 6 mois en isolement, le chercheur britannique Matthew Hedges est retourné sain et sauf à Londres. Il a été accueilli par sa femme Daniela et des membres de sa famille», a-t-elle précisé. Arrêté à l'aéroport de Dubai le 5 mai, Matthew Hedges, âgé de 31 ans et

doctorant à l'université de Durham (nord-est de l'Angleterre), avait été condamné, mercredi dernier, à la perpétuité par le tribunal fédéral d'Abou Dhabi pour espionnage au profit d'un pays étranger. Il a été gracié, ce lundi, une décision saluée par Londres - un allié clé des Emirats -, où sa condamnation avait suscité choc et stupéfaction. Le ressortissant britannique est l'un des 700 prisonniers graciés par le président émirati à l'occasion de la fête nationale. Selon son épouse Daniela Tejada, Matthew Hedges faisait des recherches sur la politique étrangère et

interne des Emirats en matière de sécurité après le Printemps arabe de 2011.

«Je ne sais pas où commencer pour remercier les personnes ayant assuré ma libération. Je n'ai pas vu ou lu beaucoup de ce qui a été écrit ces derniers jours, mais Dani me dit que le soutien a été incroyable», a déclaré Matthew Hedges dans le communiqué, remerciant le ministère britannique des Affaires étrangères et l'ambassade du Royaume-Uni. «Je suis si heureuse d'avoir mon Matt de retour à la maison !», a également réagi sa femme dans le communiqué.

«Nous sommes fous de joie et épuisés. Personne ne devrait jamais vivre ce qu'il a subi et il lui faudra du temps pour guérir et se remettre. Il est très bouleversé».

La grâce de Hedges a été décidée en réponse à une lettre de sa famille transmise par les autorités britanniques, avait indiqué, ce lundi, un responsable émirati, Jaber Al Lamki, lors d'une conférence de presse.

Ce dernier a toutefois diffusé une vidéo présentée comme contenant une confession de Hedges avouant être un agent des services secrets britanniques.

Australie

La coalition gouvernementale perd un autre siège parlementaire

La coalition gouvernementale a perdu un autre siège au Parlement fédéral suite à la décision de la députée Julia Banks de rejoindre le banc des indépendants, ont rapporté, hier, des médias locaux.

«A partir d'aujourd'hui, je serai membre de la Chambre des représentants en tant que députée indépendante», a annoncé Banks devant la Chambre basse. La députée libérale de Chisholm a invoqué le putsch contre l'ancien Premier ministre

Malcolm Turnbull comme principale raison de sa défection, affirmant que ses collègues sont motivés par des intérêts personnels plutôt que par le bien du citoyen australien. La défection de la députée libérale constitue un autre revers pour la coalition gouvernementale (constituée du parti Libéral et du parti National), qui avait déjà perdu sa majorité d'un siège à la Chambre des représentants suite à sa défaite surprise à l'élection partielle de Wentworth. Samedi der-

nier, la coalition avait essuyé une défaite cuisante aux élections législatives de l'Etat de Victoria, qui donnent le ton en vue des prochaines législatives fédérales.

Cette déroute met encore plus de pression sur le Premier ministre, Scott Morrison, qui se trouve désormais dans une situation peu enviable juste trois mois après son arrivée au pouvoir suite au putsch contre l'ancien Premier ministre Malcolm Turnbull.

Inde

Un passager débarqué de l'avion à cause d'un selfie avec le mot «terroriste»



Un passager a été débarqué d'un avion indien reliant Calcutta à Bombay après avoir posté une photo de lui avec le mot «terroriste» sur l'application Snapchat, ont rapporté, hier, des médias, citant la police locale.

Yogvedant Poddar, 21 ans, a été extrait, ce lundi, d'un vol Calcutta-Bombay de la compagnie Jet Airways avant son décollage, suite au signalement par un passager assis derrière lui. Ce dernier l'avait aperçu envoyant depuis son téléphone une photo sur Snapchat qui le montrait le visage à moitié recouvert d'un mouchoir, accompagnée des mots «Terroriste à bord, je brise les cœurs des femmes». Débarqué du vol, le jeune homme a été interrogé pendant près de dix heures avant d'être relâché sans que des poursuites soient engagées contre lui.

«Nous l'avons interrogé de façon exhaustive.

Nous n'avons trouvé aucun lien avec des mouvements terroristes. C'était un message destiné exclusivement à ses amis et qui n'avait pas l'intention de menacer ou faire du mal à quiconque», a déclaré un haut responsable de la police de Calcutta, Avvaru Ravindranath, cité par l'AFP. Dans un communiqué repris par les médias, la société Jet Airways a déclaré qu'un passager avait été «débarqué pour des raisons de sécurité». «L'avion est parti pour sa destination avec un nouvel horaire, suite aux vérifications requises», a-t-elle indiqué.

• Etats-Unis

Un fourgon percute des piétons à Chinatown, un mort et 6 blessés

Une personne a été tuée et six autres blessées, ce lundi soir, lorsqu'un véhicule a percuté des piétons dans le quartier de Chinatown, à New York, a rapporté, hier, l'agence de presse Chine Nouvelle. L'incident s'est produit vers 18h45 heure locale (23h45 GMT) à proximité d'un carrefour animé de Chinatown, dans le quartier de Lower Manhattan, selon la police locale, citée par l'agence. La mort d'une personne a été confirmée sur place alors que les blessés ont été transférés vers un hôpital à proximité, dans un état critique pour certains. Selon la police, le chauffeur dont l'identité n'a pas encore été dévoilée, a perdu le contrôle de son fourgon en effectuant un créneau. La cause de l'incident reste toujours inconnue et les autorités n'ont pas révélé davantage de détails. Le quartier de Chinatown à Manhattan est l'un des 9 quartiers de New York dotés d'une forte concentration d'Américains d'origine chinoise. Le consulat général de Chine à New York cherche actuellement à savoir si des ressortissants chinois sont concernés par l'incident.

• Venezuela

L'Unicef achemine près de 130 tonnes de produits pharmaceutiques destinés aux femmes et aux enfants

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a acheminé depuis le mois d'août près de 130 tonnes de produits pharmaceutiques destinés aux femmes et aux enfants au Venezuela, a indiqué l'agence onusienne dans un communiqué. Ces produits, destinés à 350 000 femmes et enfants, s'inscrivent dans le cadre d'un accord entre l'Unicef et le gouvernement Venezuela visant à élargir ses programmes, notamment, par le biais de la coopération technique et du renforcement des capacités, a-t-on précisé de même source. «La crise économique au Venezuela a réduit l'accès des enfants aux services essentiels et menace d'abîmer des décennies de progrès», a souligné l'Unicef. Selon le dernier rapport sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde, près de 12% de la population vénézuélienne est sous-alimentée. Le nombre de cas de rougeole est passé de 727 en 2017 à 5525 en 2018 et une épidémie de diphtérie qui a débuté en juillet 2016 a entraîné 1249 cas confirmés, principalement parmi les enfants. En coordination avec l'Institut national de la nutrition et d'autres partenaires, l'Unicef a jusqu'à présent fourni 100 tonnes de produits nutritionnels à 150 000 enfants, notamment, des micronutriments, des aliments thérapeutiques pour le traitement de la malnutrition et des comprimés vermifuges et de purification de l'eau.

Khashoggi

L'Organisation de défense des droits de l'Homme (HRW) demande à l'Argentine de poursuivre le prince Mohammed ben Salmane

L'organisation de défense des Droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW) a porté plainte, ce lundi, devant la justice argentine contre le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammed ben Salmane dit «MBS», qui doit se rendre, vendredi, au G20 à Buenos Aires, pour les dossiers Khashoggi et du Yémen.

«Les autorités judiciaires argentines ont commencé à analyser une plainte sur le rôle présumé du prince héritier Mohammed ben Salmane sur de possibles crimes de guerre commis par la coalition menée par l'Arabie saoudite au Yémen et des cas de torture par des responsables saoudiens», a écrit l'ONG dans un communiqué. HRW a également demandé à la justice argentine d'enquêter sur la «possible complicité» de MBS dans le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, le 2 octobre à l'intérieur du consulat saoudien à Istanbul. Selon la presse argentine, le procureur général Ramiro Gonzalez doit décider s'il requiert l'ouverture d'une instruction. HRW explique dans son communiqué avoir pris en compte le fait que la Constitution argentine reconnaît la compétence universelle en matière

de crimes contre l'humanité. Le prince héritier doit assister vendredi et samedi au sommet du G20 à Buenos Aires. Il s'est rendu aux Emirats arabes unis, au Bahreïn et en Egypte ces derniers jours, et était attendu, ce mardi, en Tunisie, où des syndicats et des associations ont appelé à manifester contre sa venue.

Cette tournée internationale marque sa première sortie hors de son pays depuis le début du scandale de la mort de Jamal Khashoggi, collaborateur du quotidien américain *Washington Post* et qui était un pourfendeur du régime de Riyad. MBS est accusé par la presse et des responsables turcs d'avoir commandité ce meurtre, qui a suscité un scandale international et terni l'image de l'Arabie saoudite dans le monde. Les autorités saoudiennes démentent toute implication de sa part.



Colombie

«Nous ne reprendrons pas les armes», assurent les Farc

Les ex-guérilleros colombiens des Farc ne reprendront «pas les armes», a assuré, ce lundi, à Bogota, leur chef, Rodrigo Londono, malgré les dizaines d'assassinats d'ex-combattants et d'autres failles dans l'accord de paix signé il y a 2 ans. «Nous ne reprendrons pas les armes, nous sommes profondément convaincus qu'il existe aujourd'hui des formes de lutte supérieures», a dit Rodrigo Londono, surnommé Timochenko, lors d'une commémoration dans la capitale colombienne.

L'accord signé le 26 novembre 2016, au bout de 4 ans de négociations à Cuba et actant la transformation des Farc (Forces armées révolutionnaires de Colombie) en parti politique, a mis fin à une guérilla

marxiste de plus d'un demi-siècle qui a fait des centaines de milliers de victimes, entre les morts, les disparus et les déplacés.

Environ 7000 hommes et femmes ont déposé les armes en 2017

Cependant, «tant le pays que la communauté internationale sont témoins des difficultés que nous avons rencontrées à tout moment», a déploré le chef de la Force alternative révolutionnaire commune, le nom du parti politique issu de l'ancienne guérilla et qui a le même sigle. Il a, notamment, pointé du doigt les assassinats d'ex-combattants, plus de 80 ans en deux ans, selon la Farc. «Malheureusement, cet anniversaire se voit

entaché par le deuil qu'il y a dans tous nos secteurs», a dit Rodrigo Londono. Il a également regretté que «presque quatre cents» des rebelles amnistiés soient encore en prison, ainsi que la capture en avril de Jésus Santrich, un ex-négociateur de paix accusé de narcotrafic et dont les Etats-Unis réclament l'extradition.

L'accord de paix prévoit des réformes rurales qui n'ont pas encore été mises en œuvre, et un système de justice garantissant vérité, justice et réparations aux victimes, qui a commencé à agir cette année. Le gouvernement de droite du Président Ivan Duque, successeur de Juan Manuel Santos, a en outre promis des réformes sur l'accord qui ont semé le trouble.

Loi martiale en Ukraine

Poutine «sérieusement préoccupé»



La Russie se dit «sérieusement préoccupée» par l'instauration de la loi martiale en Ukraine... Après le vote, hier, du Parlement

et l'instauration de la loi martiale pour 30 jours, le président russe Vladimir Poutine a appelé la chancelière allemande Angela Merkel pour qu'elle dissuade Kiev de «tout acte ultérieur irréfléchi». Petro Porochenko avait déjà pris les devants, expliquant, hier, qu'il ne s'agissait pas d'une déclaration de guerre, mais de prévenir d'autres «agressions». Devant les parlementaires, son discours a toutefois été fermé : «En tant que président et commandant en chef des forces armées de l'Ukraine, j'ai rempli mon devoir constitutionnel et il y a quelques heures, par décret, j'ai instauré la loi martiale.

La Russie mène une guerre hybride contre notre pays depuis 5 ans. Mais en attaquant des bateaux de l'armée ukrainienne, les Russes sont entrés dans une nouvelle phase d'agression.» Porochenko a évoqué la menace d'une invasion après l'affrontement maritime qui a eu lieu, dimanche, sur les côtes de Crimée. La Russie a tiré sur trois navires ukrainiens et arraisonné les bateaux. Elle retient 23 membres d'équipages. Parmi eux, entre 6 et 3 militaires ukrainiens ont été blessés selon les sources. Moscou affirme

que ces bateaux sont entrés illégalement dans ses eaux territoriales. L'Ukraine soutient que la Russie était au courant du passage de ses bateaux de la mer Noire à la mer d'Azov par le détroit de Kerch. Ce détroit sépare la Russie de la Crimée, région ukrainienne annexée en 2014. Hier, le chef de la diplomatie russe évoquait une provocation de la part de l'Ukraine : «Il se peut qu'en planifiant cette provocation - et personne ne doute que cela a été fait volontairement et probablement sur ordre direct des plus hautes autorités - les Ukrainiens comptaient tirer des avantages supplémentaires de cette situation. Tout d'abord, ils comptaient sur le fait que les Etats-Unis et l'Europe, comme toujours, prendraient témérairement le parti des provocateurs.» Dans l'est de l'Ukraine, près de la ville portuaire de Marioupol, à seulement une dizaine de kilomètres de la frontière qui sépare la zone sous contrôle du gouvernement de Kiev de celle des séparatistes pro-russes, l'anxiété est grande quant à une éventuelle invasion.

A tel point que certains creusent des tranchées pour renforcer leur défense...

• Birmanie
Un navire de Rohingyas en fuite intercepté par la marine birmane

Les autorités birmanes ont intercepté un bateau transportant 93 personnes, semble-t-il des musulmans Rohingyas fuyant les camps de déplacés de l'ouest de la Birmanie dans l'espoir d'atteindre la Malaisie, a déclaré, hier, un responsable birman. Il s'agit du 3^e navire parti pour la Malaisie à être arraisonné dans les eaux birmanes depuis que la mousson a commencé à se calmer en octobre, ramenant un temps plus propice aux voyages en mer. La marine birmane a intercepté le navire, dimanche, et a interpellé 93 personnes, qui disaient venir du camp de Thae Chaung, situé dans le secteur de Sittwe, capitale de l'Etat d'Arakan dans l'ouest de la Birmanie, a-t-il dit. Le camp de Thae Chaung est peuplé de personnes déplacées, dont la plupart sont des Rohingyas, communauté de musulmans apatrides dont plus de 700 000 membres sont passés au Bangladesh l'an dernier pour fuir la répression militaire dans l'Etat d'Arakan, selon les chiffres des Nations unies. Des enquêteurs mandatés par l'Onu ont accusé l'armée birmane d'«intentions génocidaires» et de nettoyage ethnique à l'encontre de cette communauté. La Birmanie a rejeté la plupart des accusations d'atrocités, et tiennent les insurgés Rohingyas, qui ont attaqué des bateaux de la police, pour responsables de l'exode.

• Chine
Une voiture percute des piétons, 7 morts et 4 blessés

Sept personnes ont trouvé la mort, hier, et quatre autres ont été blessées lorsqu'une voiture a percute plusieurs piétons dans le sud-ouest de la Chine, ont rapporté les autorités, la raison n'est pas encore connue. L'automobile est montée sur le trottoir avant de heurter les victimes vers 10h00 (02h00 GMT) dans un village de la commune de Leshan (province du Sichuan), selon la police locale. Les policiers ne précisent pas si le drame est d'origine accidentelle ou intentionnelle. Ils indiquent seulement que le chauffeur a été interpellé et qu'une «enquête est en cours pour déterminer les causes de l'incident». Le drame survient 5 jours après qu'un automobiliste a percute des écoliers dans le nord-est du pays, faisant 5 morts et 19 blessés. L'homme, un chômeur âgé de 29 ans, avait choisi ses victimes «au hasard» après une dispute avec sa femme, selon les médias locaux. Selon les chiffres officiels, 58 000 personnes ont été tuées dans des accidents de la circulation sur la seule année 2015.

La sonde de la Nasa InSight a atterri sur Mars

«Atterrissage confirmé» : deux mots suivis d'une explosion de joie au centre de contrôle spatial de Pasadena, en Californie. La sonde de la Nasa InSight s'est posée à la surface de Mars, ce lundi soir, après 7 ans de travail et 7 mois de voyage interplanétaire. Les ingénieurs de l'agence spatiale américaine craignaient par-dessus toute la traversée périlleuse de l'atmosphère de la planète rouge. Bien protégé par son bouclier thermique, puis freiné par ses rétrofusées, InSight a atterri sans encombre à l'endroit prévu. A son bord, un sismomètre de conception française qui va permettre de déceler les plus infimes vibrations du sol martien. L'objectif de cette mission, qui a coûté près d'un milliard de dollars, est de comprendre comment s'est formée la planète rouge il y a de cela plusieurs milliards d'années, et par conséquent, comment s'est formée la Terre.

Cybercriminalité

Plus de 1100 affaires traitées en 2018 au niveau national

Plus de 1100 affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées au niveau national depuis janvier, dont 30 % sont liées au «chantage et à la diffamation», a indiqué, ce mardi, le commandant Ramchia Farid, du service central de lutte contre la cybercriminalité de la Gendarmerie nationale.

Dans une déclaration à la presse lors d'une journée de sensibilisation au profit des élèves organisée à l'école primaire «Djurdjura» dans la commune de Bachdjarah à Alger pour les sensibiliser aux dangers de la drogue et de la mauvaise utilisation d'Internet et évoquer les règles de sécurité routière, le commandant Ramchia a indiqué que «depuis le début de l'année jusqu'au 27 novembre en cours, 1140 affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées au service central de lutte contre la cybercriminalité de la Gendarmerie nationale, dont 136 affaires concernent des enfants et des jeunes de moins de 18 ans». 30 % de ces affaires concernent «le chantage et la diffamation», a-t-il indiqué, mettant en garde contre la propagation du phénomène d'atteinte à la vie privée des personnes, particulièrement les jeunes filles qui entretiennent des relations virtuelles avec des jeunes d'autres pays pour contracter un mariage, précisant qu'une fois cette relation virtuelle rompue, le jeune fait parfois un chantage à la fille et la menace de poster ses photos et ses vidéos». Il a indi-

qué que le dépôt des plaintes par les victimes de ce genre de chantage, permet aux services de sûreté d'identifier l'auteur du délit, mais au cas où ce dernier est issu d'autres pays, poursuit le même responsable, ceci entravera l'enquête, d'autant que les commissions rogatoires ne donnent pas de résultats concrets. Le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le colonel Abdelkader Boukhalda a indiqué que la journée de sensibilisation au profit des enfants et jeunes dans la wilaya d'Alger, sur à les risques liés aux drogues, la mauvaise utilisation d'internet et les règles de la sécurité routière, vise à mettre en avant plusieurs «comportements préventifs», afin que ces jeunes en prennent exemple, pour éviter de succomber aux fléaux sociaux dangereux, tels que la consommation des drogues, des boissons alcoolisées et la mauvaise utilisation d'internet». Le chef de sûreté de la wilaya d'Alger, le contrôleur de police Mohamed Battache a déclaré, à son tour, que la sensibilisation des jeunes sur les périls qui découlent de la

consommation des drogues et de la mauvaise utilisation d'internet, demeure «le meilleur moyen pour protéger les jeunes de ces fléaux dangereux qui rongent désormais la société», saluant les efforts des services de sécurité, de la Gendarmerie nationale (GN), de la Protection civile, de la Direction de la jeunesse et des loisirs de la wilaya d'Alger, ainsi que des différentes associations activant dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux pour mener à bien cette manifestation. Lors de cette journée de sensibilisation, une exposition des différentes activités des services de sûreté, de la GN, de la Protection civile, de la Direction de la jeunesse et des loisirs de la wilaya d'Alger, ainsi que des différentes associations activant dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux, sous toutes leurs formes. Cette manifestation a attiré un nombre considérable d'enfants et de jeunes qui ont posé des questions aux exposants parmi la Sûreté, la GN et la Protection civile, concernant le thème des fléaux sociaux.

Salmani A.

Téléphonie mobile

Deux nouveaux smartphones Doogee haut de gamme «Made in Bladi»

Doogee Algérie remet ça et lance deux nouveaux produits «Made in Bladi» qui viennent s'ajouter aux autres modèles lancés depuis l'entrée en service, en 2018, de son usine d'assemblage, sise à Aïn Benian (Alger). En effet, après le grand succès de ses smartphones, entrée et milieu de gamme sur le marché national, la filiale algérienne de la marque chinoise poursuit, via son distributeur officiel Matos Algérie, son «offensive» en lançant des smartphones haut de gamme avec son nouveau modèle de sa série «BL». Il s'agit de «BL5000» qui est proposé pour 30.000 DA et du «S30» qui coûte 24.000 DA. «Ce sont deux fleurons de la marque, dotés d'une batterie révolu-

tionnaire d'une capacité jusqu'à 5050 mAh et 5580 mAh respectivement, ainsi que d'un aspect luxueux», explique un communiqué de presse de Doogee Algérie. Et aux yeux du PDG de Matos Algérie, Abdelhalim Smaane, Doogee s'efforce d'offrir à ses clients la «meilleure» expérience du smartphone, tout en répondant à leurs besoins pratiques en proposant des téléphones de «qualité» à «bon» prix. Design tout en «finesse», «BL5000» combine parfaitement «performance» et «design» surtout pour un smartphone équipé d'une «grosse» batterie qu'on trouverait «difficilement» ailleurs. En effet, cette batterie polymère permet deux jours d'utilisation, avec en sus une

recharge plus que rapide avec la technologie 12V-2A, soit 40% d'alimentation après 10 minutes de charge. Et lorsqu'elle est complètement chargée, le téléphone peut prendre en charge 10 heures de jeu, 15 heures de lecture de films en ligne et 28 heures de navigation. «Au premier coup d'œil, ce smartphone se caractérise par un design à 8 courbes contribue à un corps tout en courbe, de ce fait, chaque coin étant arrondi. En outre, il est produit avec un polissage 3D avancée pour obtenir l'impressionnant rayonnement vitreux à l'arrière. Ce modèle devrait, a priori, être l'un des plus beaux parmi tous les smartphones à grosse batterie dans le monde», assure la même source

qui souligne que le «BL5000» dispose d'un écran 5,5 des plus impressionnant et «époustouffant» avec une résolution 1920*1080 FHD et une luminosité maximale de 650 nits. Conformément aux tendances en matière de conception de smartphones cette année, le «BL5000» est équipé de deux caméras arrière de 13,0 MP + 13,0 MP et d'une caméra selfie de 8,0 MP. Une lumière plus grande est placée à l'arrière pour que la prise de vue en basse lumière ne soit plus un problème. Doogee Algérie qui résume en un mot ce modèle en un «parfait» mélange «raffiné» d'éléments populaires de smartphones.

N. I.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

بأقتراح السيد مدير التنظيم والشؤون العامة بقر

ولاية بسكرة

مديرية التنظيم والشؤون العامة

مصلحة الشؤون القانونية والمنزعات

المادة الأولى -/ بقرار في فتح تحقيق علني مسبق لإثبات المنفعة العمومية لإنجاز مشروع المجمع الرئيسي للتطهير للمنطقة الجبلية بالمناطق القريبة ببلدية بسكرة على مسافة 10,34 كم.

المادة (02) -/ تعيين لجنة على مستوى بلدية بسكرة للقيام بمهام التحقيق العلني المسبق لإثبات المنفعة العمومية حول إنجاز المشروع وتتكون من المادة الأتية أسمائهم :

| الترتبة | اسم ولقب المحافظ المحقق |
|---------|-------------------------|
| رئيسا | عيسوي فوزي |
| عضوا | زغدان لخضر |
| عضوا | بويش إبراهيم |

المادة (03) -/ ينشر هذا القرار في يومين وطنيين على حساب صاحبة المشروع (مديرية الموارد المائية) ويعلق في أماكن إعلام المواطنين قبل بدء التحقيق بخمسة عشر (15) يوما، وينشر بقرار بلدية بسكرة ويثبت ذلك بإشهاد من طرف رئيس المجلس الشعبي للبلدية .

المادة (04) -/ يودع ملف التحقيق على مستوى بلدية بسكرة لإثبات المنفعة العمومية لمدة (20) يوما بعد نهاية فترة إشهار هذا القرار، لكي يتمكن كل شخص من الإطلاع عليه في أوقات العمل ماعدا أيام العطل لتسجيل أي ملاحظة أو إيلاء رأي في سجل يفتح لهذا الغرض مرقم ومؤشر من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي للبلدية أو إرساله كتابيا إلى المحافظين المحققين المعيّنين .

المادة (05) -/ بعد نهاية الأجل المحدد أعلاه، يرسل المحافظون المحققون ملف نتائج التحقيق خلال خمسة عشر (15) يوما الموالية لدى الولاية مرفقة بتقرير ظرفي يستعرض فيه النتائج المتوصل إليها بما في ذلك قائمة المالكين وأصحاب الحقوق المعيّنين وغاويرين إقامتهم.

المادة (06) -/ يستفيد المحافظون المحققون مقابل أتعابهم من قبل الهيئة المستعينة من نزاع الملكية (مديرية الموارد المائية) بمكافأة تحدد حسب الكيفيات ونسب مصاريف المهام الممنوحة للموظفين وفقا للتنظيم المعمول به.

المادة (07) -/ يكلف السادة -/ الأمين العام للولاية، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، رئيس أمن الولاية مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير الموارد المائية، مدير التعمير والهندسة المعمارية والبناء مدير المصالح الفلاحية، مدير أملاك الدولة، مدير الأشغال العمومية، مدير الحفظ العقاري، المدير الولائي لمصالح مسح الأراضي، محافظ الغابات، مدير البيئة، رئيس دائرة بسكرة، رئيس المجلس الشعبي لبلدية بسكرة والمحافظون المحققون كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدين في نشرة القرارات الإدارية للولاية.

فسرار رقم/ 4597 / مؤرخ في 19 نوفمبر 2018
يتضمن فتح تحقيق علني مسبق لإثبات المنفعة العمومية لإنجاز مشروع المجمع الرئيسي للتطهير للمنطقة الجبلية بالمناطق القريبة ببلدية بسكرة على مسافة 10,34 كم.

إن والي ولاية بسكرة

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 1975/09/26 المتضمن القانون المعدل والمتمم
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 1984/02/04 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد المعدل والمتمم
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 1990/11/18 المتضمن التوجيه العقاري المعدل والمتمم
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة والتعمير المعدل والمتمم
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 المحدد للتواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم
- بمقتضى القانون رقم 12/05 المؤرخ في 2005/08/04 المتعلق بالمساحة
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلق بالبلديات
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 2012/02/21 المتعلق بالولايات
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2016/10/05، المتضمن تعيين السيد/ كروم أحمد واليا لولاية بسكرة .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 1993/07/27 المحدد لكيفية تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 المذكور أعلاه
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 1994/07/23 المحدد لأجهزة الإدارة العامة في الولاية وهيكلها .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 1995/09/06 يحدد صلاحيات مصالح التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها .
- بناء على المنشور الوزاري رقم 07/94 المؤرخ في 1994/05/11 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية
- بناء على القرار الوزاري المؤرخ في 2017/11/08 المحدد لقائمة الاسمية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لإثبات المنفعة العمومية ، في إطار عمليات نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية بعنوان سنة 2018 .
- بناء على إرسال مديرية الموارد المائية رقم 465 المؤرخ في 2018/11/05 المرفق بتقرير تقني، المتعلق بطلب مباشرة إجراءات نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية لإنجاز مشروع المجمع الرئيسي للتطهير للمنطقة الجبلية بالمناطق القريبة ببلدية بسكرة على مسافة 10,34 كم.



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

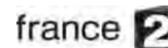
- 08h00 : Bonjour d'Algérie
- 09h30 : Djourouh El Hayet
- 10h15 : Kolchi Adi I
- 10h30 : E'thawre El Khariq
- 11h00 : Expression livre
- 12h00 : Journal télévisé en français
- 12h25 : Kole Awladi
- 13h45 : Hadaïque Oua Moudoun
- 14h15 : Assrar El Madhi II
- 15h00 : Studio Essighar
- 16h00 : Beyblade
- 16h25 : El Mamalike El Talate
- 17h00 : Canal azur
- «Bonjour l'Ahaggar»

- 17h25 : Djourouh El Hayet
- 18h00 : Journal télévisé en amazigh
- 18h25 : Radjeli chef
- 19h00 : Journal télévisé en français
- 19h25 : Kolchi Adi I
- 20h00 : Journal télévisé du 20 h
- 20h45 : La semaine éco



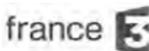
21h00 : La vérité sur l'affaire Harry Quebert

Le 21 juin 2008. La police intervient chez Quebert où Marcus Goldman a été sérieusement menacé une troisième fois. Le jeune homme rend visite à Harry, très marqué par son incarcération et qui va passer dans quelques jours devant le grand jury. Le 21 juin 1975, Nola présente...



21h00 : Dix pour cent

Quand un réalisateur tente de forcer Béatrice Dalle à se mettre nue dans une scène mortuaire, elle voit rouge et quitte immédiatement le plateau. En congé maternité, Andrea, son agent, tente de la raisonner. Mais l'actrice, réfugiée dans un couvent, n'en démord pas. Chez ASK, la situation est critique : des producteurs américains attaquent l'agence pour rupture...



21h00 : Des racines et des ailes

A Strasbourg, les compagnons de la Fondation de l'Oeuvre Notre-Dame entreprennent une ascension vertigineuse de 140 mètres au sommet de la flèche de la cathédrale tandis que les vitrines du quartier historique, le Carré d'Or, se remplissent des délices de Noël...



21h05 : Brillantissime

En pleine séance de saut en parachute, Angela, bien décidée à se débarrasser de ses peurs, se souvient de sa vie neuf mois plus tôt. A Nice, la veille de Noël, l'excellente humeur d'Angela est ternie quand elle apprend que sa fille ne passera pas les fêtes avec elle. Quelques minutes plus tard, son existence s'effondre quand Max...



20h55 : Dans la cour

Alors que son concert doit débiter, Antoine Le Garrec, la quarantaine, ne parvient pas à monter sur scène. C'est le début de la dépression pour le chanteur qui enchaîne ensuite les petits boulots. Un jour, Antoine se présente à un entretien pour devenir gardien d'immeuble...



21h00 : Recherche appartement ou maison

Laurette et Dominique, 60 ans, ont décidé de quitter l'Alsace pour s'installer définitivement en Corse où vivent leurs enfants et petits-enfants. Après un an de recherche, ils n'ont toujours pas trouvé le bien idéal. Stéphane Plaza se rend sur l'île de Beauté. Emilie, orthophoniste de 33 ans, et Olivier...



21h00 : Enquêtes criminelles

Affaire Marchand : mensonges à répétition. Céline Marchand disparaît mystérieusement le 20 mars 2015 près de Nantes, en Loire-Atlantique. Elle laisse derrière elle deux enfants et une sublime propriété, héritée de ses parents. Un appel à témoins est lancé...



20h55 : Manipulations

Une série d'accidents liés à un médicament produit par la société pharmaceutique dirigée par Arthur Denning conduit à un scandale médiatique. Alors qu'Arthur se prépare à quitter les Etats-Unis, il apprend que sa compagne, Emily Hynes, a été enlevée. Mais lors du rendez-vous avec les kidnappeurs...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumediène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaïd - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

14^e édition des Mondiaux de natation en petit bassin 4 Algériens qualifiés pour le rendez-vous de Hangzhou

Quatre nageurs algériens, dont le champion Oussama Sahnoune, prendront part à la 14^e édition des Mondiaux de natation (petit bassin, 25m) prévue du 11 au 16 décembre à Hangzhou (Chine), a appris l'APS de la Direction technique nationale de la Fédération algérienne de natation (FAN).

Durant la période réservée à la réalisation des minima de participation, laquelle a expiré le 22 novembre, la natation algérienne a réussi à obtenir quatre billets pour le rendez-vous de Hangzhou, grâce à Oussama Sahnoune (50 m et 100 m nage libre, 50 m et 100 m papillon), Jaouad Syoud (200 m 4 nages), Souad Cherouati (400 m et 800 m nage libre) et Rania Nefsi (100 m et 400 m 4 nages). «La période fixée à la réalisation des minima, ouverte depuis 16 mois, s'est clôturée jeudi dernier. L'Algérie y a décroché cinq places par le biais de Sahnoune, Syoud, Cherouati, Nefsi et Ramzi Chouchar. Mais ce dernier va manquer le rendez-vous mondial, car il s'apprête à aller résider et s'entraîner en France et il prépare pour cela les papiers administratifs. Toutefois, une participation avec quatre nageurs constitue, en elle-même, une bonne performance pour la natation algérienne», a indiqué le directeur technique national, Abdelkader Kaouah. S'agissant de la préparation de ces nageurs, détenteurs de bourses octroyées aux

athlètes d'élite par le ministère de la Jeunesse et des Sports, Kaouah a fait savoir que chacun de ces quatre nageurs suit son programme à l'étranger au niveau du pôle d'entraînement auquel il appartient». Oussama Sahnoune (26 ans) nage au CN Marseille (France), Jaouad Syoud (19 ans) au CN Chalon (France), Rania Nefsi (22 ans) à l'Elite de Longueuil (Canada) et Souad Cherouati (29 ans) au Club Natation Lisbonne (Portugal). «Il faut éviter de les perturber dans leur préparation, sachant qu'ils suivent un programme d'entraînement élaboré en collaboration avec la Direction technique nationale», a ajouté le même responsable. La sélection algérienne avait l'occasion d'assurer une présence plus étoffée aux Mondiaux-2018. «Nous avons établi une liste de 11 nageurs, les plus proches des minima, tels le quatuor de l'USM Alger : Anis Djallah - Riyadh Bouhamidi - Lounis Khendriche - Moncef Balamane. Ce dernier a raté sa qualification de 3 centièmes de seconde dans l'épreuve de 50 m



brasse. Ces athlètes sont jeunes, ils pourront à l'avenir se qualifier aux Mondiaux», a fait remarquer le directeur technique national. Evoquant la prestation d'Oussama Sahnoune au récent Championnat de France à Montpellier (15-18 novembre), Kaouah a indiqué que

le natif de Constantine est actuellement le chef de file de la natation algérienne, d'autant plus qu'il a réalisé à trois reprises les minima «A» de participation aux Mondiaux. «Oussama a eu un excellent rendement au Championnat de France où il a

remporté une médaille d'or au 100 m nage libre et une en bronze au 50 m nage libre. Il aurait même pu obtenir de meilleurs chronos. Mais ceci reste une simple étape dans le programme de préparation en vue des Mondiaux-2018», a-t-il conclu.

Publicité

Arts martiaux Mise sur pied d'une commission nationale pour le développement du taekwondo féminin

Une commission nationale chargée du développement de la pratique du taekwondo chez la gent féminine, a été mise sur pied par la Fédération algérienne de la discipline (ATF), à l'issue d'une rencontre à laquelle étaient présentes des représentantes de 16 ligues de wilaya, a-t-on appris, ce mardi, auprès de l'instance fédérale. «Afin de donner une impulsion à la pratique du taekwondo féminin au niveau national, nous nous sommes réunis en présence de 16 représentantes de ligues de wilaya et avons créé une commission nationale chargée de réaliser cet objectif», a indiqué à l'APS le secrétaire-général de la Fédération algérienne de taekwondo, Samir Mayana. Lors des travaux de cette réunion, dirigés par la chargée du dossier Développement du taekwondo féminin au sein de la Fédération, Affaf Kessoul, il a été décidé également la mise sur pied, au niveau des wilayas, de commissions chargées de mettre en œuvre cette stratégie au niveau des clubs. Cette démarche sera suivie par d'autres actions pour promouvoir cette discipline, à savoir conclure des conventions avec divers secteurs de l'éducation, a ajouté le SG de l'ATF. En vue d'élargir la pratique du taek-

wondo féminin au niveau national, l'instance fédérale algérienne entend conclure des conventions avec les ligues de wilaya dépendant des Fédérations algériennes du sport scolaire et universitaire, et avec l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin (ANPDSF). Les participants à cette réunion ont, en outre, mis l'accent sur la nécessité de «fournir le matériel pédagogique indispensable à la pratique sportive féminine», a fait savoir le responsable de la Fédération. «La mise sur pied de la commission nationale pour le développement du taekwondo féminin vient en application d'une instruction du ministère de la Jeunesse et des Sports qui a appelé la Fédération à mettre en œuvre cette stratégie. Cette mission a été confiée à Affaf Kessoul qui est également membre au sein de la Confédération africaine de taekwondo, chargée du développement de la pratique de cette discipline chez la gent féminine», a souligné Samir Mayana. Par ailleurs, il a été décidé, au cours de la même réunion, d'organiser le Festival national de taekwondo féminin au mois de mars prochain.

Violence dans les stades Application des recommandations des assises sur le renouveau du football

Les intervenants lors de la journée de sensibilisation contre la violence dans les stades, qui s'est déroulée, ce lundi, à Tipasa, ont appelé à la mise en œuvre des recommandations émises lors des assises sur le renouveau du football algérien organisées en décembre 2017, pour venir à bout de ce phénomène qui prend de l'ampleur dans nos enceintes sportives. Les participants à cette journée ont également insisté sur le rôle des médias nationaux, en les exhortant à éviter de publier de déclarations incendiaires qui incitent les supporters à la violence. L'ancien journaliste de la Télévision nationale, Mourad Boutadjine, a déploré l'éloignement des acteurs du football de l'application des orientations émises lors des assises du renouveau du football algérien, soulignant que les commissions de suivi «opèrent de façon provisoire et dans un cadre inadéquat». «Nous avons œuvré en vain pour la mise en place du comité des supporters dans un cadre juridique» (Boutadjine). La même idée a été abordée par le président du MC El Eulma (Ligue 2) et membre du bureau exécutif de la Ligue professionnelle, Herrada Arras, qui a mis l'accent sur la nécessité d'appliquer les orientations des assises sur le renouveau du football algérien.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
OPGI de la wilaya de Tipasa
Cité Administrative AU1 - Tipasa

1^{er} Avis d'adjudication Vente du droit au bail d'un local commercial

L'OPGI de la wilaya de Tipasa met en vente par voie d'adjudication - soumissions cachées - au plus offrant, le droit au bail d'un (01) local à usage commercial, artisanal et professionnel non aménagé répartis comme suit :

| Adresse | Local N° | Superficie du local M ² | Mise à prix | Loyer mensuel |
|-------------------------------|----------|------------------------------------|---------------|---------------|
| Rue des frères HOCINE HADJOUT | 01 | 364,00 | 10.920.000,00 | 30.000,00 |

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis sont invités à se présenter au siège de la Direction générale de l'Office sis à l'adresse susmentionnée - Département Finances et Comptabilité (D.F.C) pour le retrait des cahiers des charges contre paiement de la somme de 2.500,00 DA. Les soumissions présentées conformément aux dispositions des cahiers des charges doivent être déposées au niveau du bureau d'ordre - Direction générale de l'OPGI sous double enveloppe anonyme, l'enveloppe extérieure doit comporter uniquement les indications suivantes :

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'OPGI DE LA WILAYA DE TIPASA
CITÉ ADMINISTRATIVE - AU1 - TIPASA
SOUMISSION DE VENTE D'UN LOCAL COMMERCIAL
SIS RUE DES FRÈRES HOCINE HADJOUT
A NE PAS OUVRIR

La date limitée de dépôt des soumissions est fixée à quinze (15) jours à 13h00 à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Coupe arabe, ce soir au 5-Juillet (18h) : MCA-Nasr Saoudi

Méfiance et vigilance pour les Mouloudéens

Des trois clubs algériens engagés en Coupe arabe, le MCA est le plus proche de la qualification aux quarts de finales, au vu des résultats des matches aller. L'ESS a en effet essuyé une défaite à domicile contre les Saoudiens du Ahly (1-0), alors que l'USMA s'est écroulée au Soudan en concédant, contre toute attente, une large défaite face à El Merreikh (4 - 1), compromettant ainsi leurs chances de passer au prochain tour.

Le Mouloudia, en revanche, est allé ramener un précieux succès de Riyad aux dépens des Saoudiens du Nasr (1-0). Est-ce à dire que la manche retour programmée ce soir (18h) au stade du 5-Juillet, sera une simple formalité pour les Vert et Rouge? Ce serait une grave erreur si les Mouloudéens pensent que le plus dur est fait. Il faut s'attendre à ce que les Saoudiens jouent crânement leurs chances eux qui restent sur deux victoires en championnat. Depuis le limogeage de son entraîneur, l'Uruguayen José-Daniel Carreno, et son remplacement par le directeur technique des jeunes catégories Hilder Christofao, le Nasr a repris du poil de la bête. C'est donc avec un moral gonflé à bloc que le Nigérien Ahmed Musa et ses coéquipiers viendront défier les Algérois. De son côté, le MCA traverse une période de doute. Ses derniers résultats en championnat, notamment à domicile n'ont pas été à la hauteur des espérances. Depuis la venue d'Adel Amrouche à la barre technique, l'équipe a enregistré trois nuls et une défaite.

Justement, la Coupe arabe constitue un beau challenge pour retrouver la confiance et la sérénité pour le groupe. «On n'a pas droit à l'erreur et si on veut aller au stage hivernal avec un bon moral, il faut se qualifier. On sait ce qui nous attend ce soir», a déclaré à l'APS, le défenseur mouloudéen Mebarakou. Pour cette rencontre, Amrouche ne pourra pas compter sur les services de Azzi et Amada blessés, alors que l'attaquant Nekkache est incertain. Des défections notables, mais le MCA a suffisamment d'atouts pour pallier ces absences. Vigilance et méfiance, ce sera le mot d'ordre des Mouloudéens à l'occasion de cette rencontre. Avec leur victoire acquise au match aller, ils ont un avantage certain, ce soir, surtout qu'ils joueront devant leur public. La pression sera plus du côté saoudien. L'équipe du Nasr sera obligée de faire le jeu pour refaire son retard. Aux camarades de Hachoud d'en profiter pour enfoncer le clou. C'est le plus beau cadeau qu'ils puissent faire à leurs supporters en cette fin d'année.

Ali Nezlioui



FAF

Un communiqué pour appeler au calme



Visiblement agacé et exaspéré par les nombreuses attaques dont elle fait l'objet ces dernières semaines, la FAF à travers un communiqué publié, hier, sur son site officiel, appelle les dirigeants des clubs et autres entraîneurs à plus de pondération et de retenue dans leurs propos. Un communiqué plutôt «gentil» dans lequel elle invite ces dirigeants en colère à « user des voies de recours légales et de ne pas succomber à l'invective qui ne fait honneur ni à leurs auteurs ni à la discipline qu'il pratique et ni à leur rang d'éducateurs ». La lettre de la FAF ne se montre aucunement menaçante envers les auteurs de ces attaques. Elle déplore seulement ces «accusations gratuites et souvent diffamatoires». «Il ne se passe pas une journée de championnat sans qu'un président ou dirigeant de club verse sa colère sur les institutions qui gèrent le football avec une rare violence», constate la Fédération. Une situation, il faut le dire, insupportable qui ne peut pas durer. La FAF doit se montrer plus sévère pour mettre fin à ces insultes et autres accusations qui servent à alimenter la haine et la suspicion dans un milieu déjà bien affecté. A cette allure, on se dirige vers l'anarchie. La situation

risque de ne plus être contrôlable, du moment que certains dirigeants contestent publiquement l'autorité des instances sportives. Cela risque de faire tache d'huile. Il faut dire aussi que la rébellion menée par le président de la JSK, Cherif Mellal, contre Abdelkrim Medouar, risque de discréditer totalement la Ligue nationale de football. C'est une guerre qui ne semble pas finir. Et ce n'est pas la longue suspension infligée au boss kaby-le qui atténuera les choses. Apparemment, les officiels ne savent plus comment se comporter avec lui. Vont-ils lui pardonner ces violences verbales et annuler sa suspension créant ainsi une brèche et un précédent qui se retournera inmanquablement contre eux, ou bien maintenir ce bras de fer quitte à se mettre toute une région sur le dos. L'équation est difficile à résoudre, d'autant que Cherif Mellal ne semble pas vouloir entendre raison. Fort du soutien des supporters de la JSK, il mène une campagne agressive et intempestive. Il ne recule pas d'un empan. Il compte aller au bout de ses revendications, tout en encourageant les autres présidents à se mutiner à leur tour.

A. N.

Ligue 1 Mobilis - ES Sétif Zekri veut puiser dans l'équipe réserve



Quelques joueurs de l'équipe réserve seront bel et bien alignés dans les prochains matches de la 2^e phase du parcours. S'étant fort distingués dans le championnat de la catégorie réserve avec, à la clé, le titre honorifique de champion d'hiver, plusieurs éléments seront en effet promus en équipe senior en vue de la suite du parcours de cette saison. C'est du moins ce que vient d'annoncer le président Hassen Hamar qui a souligné, à ce titre, que six joueurs vont réintégrer l'équipe fanion à partir du stage hivernal qui aura lieu durant la trêve à Alicante, en Espagne. «Effectivement, on a décidé d'intégrer six joueurs de l'équipe réserve avec les seniors. D'ailleurs, ils seront avec le groupe lors du stage d'hiver qu'effectuera notre équipe en Espagne. On a également inscrit quatre réservistes sur la liste des joueurs qualifiés pour la Coupe arabe. Nous avons toujours compté sur les joueurs du cru, nous n'allons pas changer notre stratégie. Comme je l'ai dit auparavant, notre objectif avant la fin du mandat actuel est d'avoir entre cinq ou six joueurs titulaires dans l'équipe première et on fera tout pour atteindre cet objectif», a déclaré le boss ententiste. Les joueurs en question sont Belaïd, Filali, Daghmoum, Kandoussi, Boudchicha et Aïchoune. Connu pour être un entraîneur qui compte sur les jeunes, le néo-coach de l'ESS, Noureddine Zekri, n'a pas manqué, lui aussi, d'indiquer qu'il a compté sur certains jeunes dont on avait dit beaucoup de bien avant même sa venue. «Vous savez, l'une des questions que j'ai abordées avec le président Hamar au cours de nos discussions, c'est bien les jeunes joueurs issus de l'équipe réserve. Je ne vous cache pas que j'ai entendu beaucoup de bien sur cette équipe réserve de l'ESS. Je suis quelqu'un qui aime lancer les jeunes. Pour vous rafraîchir un peu la mémoire, c'est moi qui ai lancé Djahnit, Kouriba et bien d'autres joueurs qui sont en train de faire les beaux jours de plu-

sieurs équipes. Je donnerai la chance à tous les joueurs, y compris ces jeunes», a fait savoir l'ancien mentor du MCA. Par ailleurs, il n'est un secret pour personne que la désignation de Zekri à la barre technique sétifienne va sûrement relancer la concurrence au sein du groupe. C'est pour cette raison que la direction du club, sur demande de leur entraîneur, a gelé la liste des joueurs qui seront libérés à partir de ce mercato d'hiver. Certes, trois à quatre joueurs sont déjà quasiment partants tels Saâd, Banouh et Boussif. Il n'en demeure pas moins que les autres noms, évoqués pour un possible départ dès l'ouverture du marché des transferts de cet hiver, auront peut-être une nouvelle chance de prouver de quoi ils sont capables : c'est le cas de Lakroum, Laoufi, Karaoui, Isla et autres Debbih. Les deux prochaines sorties face à l'USMA en championnat et contre le Ahly Saoudi seront, le moins qu'on puisse dire, une opportunité à saisir par lesdits éléments s'ils veulent poursuivre leur aventure sous les couleurs sétifiennes du moins jusqu'à la fin de cet exercice. Comme rapporté dans l'une de nos précédentes éditions, Riad Kenniche pourrait bien être la première recrue du mercato d'hiver. Outre les deux joueurs africains que le boss ententiste piste (un attaquant et un milieu offensif), l'engagement d'un bon défenseur axial figure aussi dans le plan de recrutement du club phare d'Aïn El Fouara. À ce titre, quelques éléments locaux et étrangers ont été ciblés comme Sofiane Bouchar, l'actuel pensionnaire du MCO. Considéré comme un joueur qui intéresserait fortement les Sétifiens vu qu'il connaît assez bien l'équipe et son environnement, cependant, aux dernières nouvelles, le joueur serait plus proche de l'USMA ; à moins qu'il ne décide d'aller tenter sa chance en Arabie saoudite comme il est en contact avec une équipe de la Premier League saoudienne. Du coup, le numéro un des Noir et Blanc a



ciblé un autre joueur, en l'occurrence Kenniche qui vient d'être libéré par le Chabab. Ayant déjà discuté avec lui à plusieurs reprises, l'ancien joueur de l'USMH a donné son accord pour venir enfile une nouvelle fois les couleurs sétifiennes.

CAN-2019

L'UNAF met la pression en faveur du Maroc

Au cours d'une réunion de l'assemblée générale regroupant tous ses membres ce lundi à Rabat, l'UNAF a annoncé son intention de mettre la pression à la CAF pour délocaliser la CAN-2019 au Maroc et décharger ainsi le Cameroun qui n'offre pas toutes les garanties d'accueil.

A lors que la CAF pourrait se prononcer définitivement cette semaine sur l'épineux dossier de la délocalisation de la CAN-2019 prévue au Cameroun en juin prochain, l'Union Nord-Africaine de football (UNAF) a décidé de saisir la CAF par courrier pour réclamer un strict respect du cahier des charges pour une organisation parfaite de la CAN 2019. Une manière de mettre la pression à la CAF pour attribuer la compétition au Maroc qui use de tous les coups pour « recevoir » la CAN. Jouant sur la carte des joueurs professionnels évoluant dans les meilleures conditions en Europe, le SG de l'UNAF, le Tunisien Mahmoud El Hamami, a confirmé les intentions de l'instance nord-africaine de retirer la compétition continentale au Cameroun. « Les membres de l'UNAF ont insisté lors de la réunion sur les conditions d'organisation de cette CAN, on va écrire à la CAF et exiger le respect du cahier des charges, on a des joueurs de qualité qui jouent dans de grands championnats européens, on se doit de leur préparer les meilleures conditions et le meilleur environnement sur place, que ce soit des hôtels, des stades d'entraînement conformes aux exigences, il nous

faut une organisation infaillible», a déclaré le dirigeant tunisien qui plaide pour une délocalisation de la CAN au Maroc. Ne souhaitant pas créer un incident diplomatique avec le Cameroun, le président de la Fédération marocaine, Fouzi Lekjaa, a réitéré un soutien de façade à son homologue camerounais : «Je l'ai dit à Marrakech et je le dirai à Accra, le Maroc était toujours aux côtés du Cameroun compte tenu des relations politiques et sportives entre nos deux pays et il sera toujours à ses côtés pour organiser une Coupe d'Afrique d'envergure», a expliqué le dirigeant marocain tout en ouvrant en coulisse auprès de la CAF, dont il est membre du comité exécutif, pour récupérer l'organisation de la CAN 2019. Précisons que l'Algérie n'a pris aucune position officielle sur ce dossier mais à travers la position de l'UNAF, la FAF semble soutenir la démarche de retirer la compétition au Cameroun afin de l'attribuer au Maroc. C'est désormais à la CAF de se prononcer sur ce dossier qui traîne depuis de longs mois mais tout porte à croire que la grande messe africaine se déroulera en juin prochain chez nos voisins marocains.



Le meilleur buteur en activité de la sélection nationale, en l'occurrence Islam Slimani, ne parvient toujours pas à trouver le bout du tunnel où il est entré depuis déjà plus d'une année. Arrivé comme un renfort de taille pour le secteur offensif du Fenerbahçe, Slimani est sous une énorme pression des supporters du club ainsi que sa direction. L'attaquant algérien n'a marqué qu'un seul but en championnat durant la phase aller du championnat et lors du dernier

Fenerbahçe Slimani en danger

match, il était l'un des facteurs directs de la défaite du Fenerbahçe, l'attaquant prêté par Leicester a offert un penalty pour l'équipe adverse, mais il n'a rien donné offensivement. L'ancienne vedette du Sporting Lisbonne n'a tiré aucune fois au but durant les 90 minutes qu'il a disputé face à Trabzonspor et n'a touché que 17 ballons durant la rencontre, ce qui a poussé les supporters du club à se manifester contre sa prestation sur les réseaux sociaux en indiquant qu'il doit repartir vers Leicester parce qu'il ne donne rien à l'équipe. D'autres ont indiqué que Slimani est le pire attaquant qui est passé par le club durant toute son histoire. L'entraîneur hollandais de l'équipe, Ronald Koeman a longtemps cru en son joueur en lui réitérant à chaque fois sa confiance. Avant la précédente sortie de Fenerbahçe, il a longuement discuté avec lui pour tenter de le libérer psychologiquement. Mais l'ancien attaquant du CRB ne lui a pas rendu la pareille. Voilà donc qui risque de lui jouer un mauvais tour à quelques jours de l'ouverture du mercato hivernal. Il risque tout simplement de connaître le même sort qu'à Newcastle, lorsque ce club de Premier League lui a vite renvoyé à son club Leicester après seulement quelques mois de prêt au cours desquels les apparitions du joueur furent très rares. Cela se passe au moment où Slimani a également perdu sa place de titulaire en sélection algérienne au profit d'un Baghdad Bounedjah devenu une véritable machine à marquer.

Joueurs africains d'Europe Youcef Atal (OGC Nice) dans l'équipe-type de la semaine

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, a été retenu dans l'équipe-type des meilleurs joueurs africains évoluant en Europe, établie chaque semaine par le site spécialisé football365. Le jeune latéral droit, formé par le Paradou AC (Ligue 1 algérienne) a été récompensé pour sa belle prestation lors de la victoire de son équipe contre Lille OSC (2-0), et pendant laquelle il avait réussi entre autres 4 interceptions, 5 récupérations et 4 centres. «Contre Lille, Atal a été fidèle à son image : sérieux derrière et tranchant devant», a commenté football365 concernant la dernière prestation du jeune Algérien. Aux côtés d'Atal, dix autres joueurs ont été retenus dans cette équipe-type de la semaine. Il s'agit du gardien marocain de Gérone (Liga espagnole) Yassine Bounou, le Nigérian de l'Udinese (Série A italienne) William Troost-Ekong, l'Ivoirien de Nîmes (Ligue 1 française) Hervé Lybohy et le

Ghanéen de l'Inter Milan (Série A italienne) Kwadwo Asamoah. Au milieu de terrain, football365 a retenu le Nigérian Samuel Chukwueze, sociétaire de Villarreal (Liga espagnole), le Sénégalais Cheikhou Kouyaté de Crystal Palace (Premier League anglaise), ainsi que les Ivoiriens Zranck Kessié et Gervinho, qui évoluent respectivement au Milan AC et Parme, dans la Série A italienne. Pour ce qui est de l'attaque, le choix s'est porté sur le Marocain Youssef En-Nesyri qui évolue à Leganes, dans la Liga espagnole, ainsi que le Sénégalais Keita Baldé, sociétaire de l'Inter Milan. L'équipe-type hebdomadaire de football365 s'intéresse aux joueurs africains évoluant dans les cinq grands Championnats européens, appelés communément «Big-Five», en l'occurrence : Premier League anglaise, Liga espagnole, Bundesliga allemande, Série «A» italienne et Ligue 1 française.



Ligue des champions d'Asie Bounedjah reçoit le trophée du meilleur buteur

L'attaquant international algérien d'Al Sadd, Baghdad Bounedjah, a reçu, ce lundi, à Doha le trophée du meilleur buteur de la Ligue des champions d'Asie de football 2018. L'ancien attaquant de l'USM El Harrach avait inscrit 13 buts lors de la prestigieuse compétition asiatique des clubs qualificative au Mondial, égalant au passage le record des buts lors d'une seule édition détenu par un duo brésilien. Le baroudeur du championnat qatari (21 buts/11 matchs) s'est dit heureux par cette récompense lors d'une cérémonie organisée par la Confédération asiatique de football. «Je suis très content de cette distinction. Je remercie mes coéquipiers et le staff technique pour leur aide, c'est le fruit du travail d'un groupe. Ce prix va m'encourager à faire plus lors des prochaines échéances», a-t-il déclaré. «Nous avons réalisé un bon parcours en Ligue des champions, nous aurions aimé remporter le trophée malheureusement nous avons échoué par malchance. Nous allons essayer d'atteindre cet objectif la saison prochaine», a-t-il ajouté. Bounedjah (27 ans) avait contribué dimanche 18 novembre au large succès remporté par les Verts contre le Togo (4-1) Lomé, en qualifications de la CAN 2019 en inscrivant le 4^e but dans le temps additionnel.

Ligue 1 Mobilis Retour d'Amrani à la tête du CSC !

Le technicien algérien, Abdelkader Amrani, a repris son poste à la tête du staff technique du CS Constantine, près d'un mois après son départ. Le coach de 62 ans a officié l'entraînement des Sanafirs, dimanche 25 novembre, en marge de la préparation du match d'aujourd'hui face aux Gambiens de Gamtel pour le compte du tour préliminaire de Coupe d'Afrique de la CAF. L'entraîneur qui a mené les Constantinois vers le sacre national, la saison passée, revient donc après avoir raté les trois derniers matchs de l'équipe en championnat.

LFP Le MO Béjaïa sanctionné

Le MO Béjaïa vient d'écopier d'un match à huis clos en plus d'une amende de 200.000 DA, a indiqué la Ligue, avant-hier, sur son site officiel. La commission de discipline a décidé de sanctionner le club béjaoui suite au jet de fumigènes lors du dernier match face à l'ES Sétif. La direction du MOB devra aussi payer 100.000 DA d'amende pour mauvais comportement des ramasseurs de balles.



| | | | | | |
|----------------------|----------|---------|-------------|------------|-------------|
| Météo | Alger | Oran | Constantine | Adrar | Tamanrasset |
| | 9°/18° | 7°/19° | 7°/13° | 8°/24° | 11°/26° |
| Horaires des prières | El Fadjr | El Dohr | El Aasr | El Maghreb | El Icha |
| | 06:01 | 12:36 | 15:14 | 17:37 | 19:02 |

Algérie Poste

L'adhésion à l'Union postale méditerranéenne officialisée

L'Assemblée générale extraordinaire de l'Union postale méditerranéenne (UPMED) a voté, ce lundi, à l'unanimité, pour l'adhésion d'Algérie Poste à cette organisation régionale.

L'assemblée générale extraordinaire de l'UPMED, réunie à Madrid, «a voté, à l'unanimité des voix des 16 pays membres présents, pour l'adhésion d'Algérie Poste à cette organisation régionale». Cette adhésion permettra à l'opérateur postal algérien, dans le cadre de cette communauté, d'entreprendre «un vrai dialogue technique pour échanger autour des différentes expériences dans le domaine postal et de s'imprégner également des meilleures pratiques et modèles postaux réussis». L'UPMED est une organisation restreinte, à caractère technique, chargée de promouvoir les intérêts collectifs de ses membres, d'encourager les transferts de savoir-faire et de technologie au sein de l'espace méditerranéen et de fournir des services de consulting, d'expertise dans le cadre du développement commun des relations entre les membres, en vue de ren-

forcer l'intégration du réseau et l'interopérabilité des services postaux. Cette Union méditerranéenne est composée d'opérateurs postaux désignés, des Etats des deux entités postales régionales, européennes et arabes, Post-Europ, et la Commission arabe permanente des postes (CAPP). Elle compte les opérateurs désignés de la Croatie, de Chypre, l'Egypte, la France, la Grèce, l'Italie, la Jordanie, le Liban, la Libye, Malte, la Mauritanie, le Maroc, Monaco, la Palestine, le Portugal, la Slovénie, l'Espagne, la Tunisie, la Turquie et la Syrie. A rappeler que l'Algérie est aussi membre actif du Conseil d'administration de l'Union postale universelle (UPU), de l'Union panafricaine des postes (UPAP) et de la Commission arabe permanente des postes (CAPP).

Houda H.



Algérie Télécom

Une opération de maintenance du système d'information programmée demain



Algérie Télécom a indiqué qu'une opération de maintenance de son système d'information est programmée demain, induisant la suspension temporaire d'un nombre de services. A cet effet, précise l'entreprise publique dans un communiqué à l'attention de ses clients, les opérations de paiement des factures téléphoniques et de rechargement Internet (ADSL/4G LTE/ WIFI) seront suspendues durant la période de l'opération de maintenance. Pour les services Khas, Edahabia et Satim, le serveur vocal 1500 et le service LTE, le rechargement sera suspendu du 29 novembre à partir de 00h00 jusqu'à la

soirée du 30 novembre. En mettant en place une nouvelle solution, Algérie Télécom vise à «améliorer l'expérience client, enrichir sa gamme de produits et répondre avec des offres plus fluides et plus adaptées aux attentes de ses clients, car la satisfaction client demeure le centre des préoccupations de notre entreprise», ajoute le communiqué. Tout en s'excusant auprès de ses clients pour les désagréments occasionnés par cette procédure, Algérie Télécom invite le public, pour plus d'informations, à visiter le site web ou à prendre contact avec ses web conseillers sur sa page Facebook.

• Air Algérie Une liaison Alger-Charleroi à partir du 18 décembre prochain



AIR ALGERIE

La compagnie aérienne nationale Air Algérie, reliera Alger à Charleroi à partir du 18 décembre prochain, a annoncé, hier, l'aéroport belge, relayé par des médias locaux. Deux vols par semaine seront assurés. En août dernier, la presse algérienne et belge avait annoncé l'ouverture, fin octobre, de cette liaison, dont une version antérieure avait existé dans les années 1990. Elle ne verra finalement le jour qu'en décembre. Air Algérie assure déjà une liaison entre Brussels Airport, l'aéroport de la capitale belge, et l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger. Au total, la compagnie aérienne nationale propose désormais plus de 19 000 sièges par an à destination de l'Algérie au départ de la Belgique. Air Algérie connaît actuellement une croissance considérable en termes de performances commerciales et transporte plus de 6,1 millions de passagers annuellement sur un réseau de plus de 70 destinations, a souligné, dans un communiqué, l'aéroport de Charleroi. De son côté, la compagnie low-cost Tui Fly assure déjà plusieurs liaisons entre Charleroi et notre pays.

Retraite des professionnels de l'Education nationale L'âge de départ fixé exceptionnellement à 59 ans pour les hommes et 52 ans pour les femmes

La direction générale de la Fonction publique a autorisé, à titre exceptionnel, aux professionnels de l'éducation le départ à la retraite à partir de 59 ans pour les hommes et 52 ans pour les femmes. Le ministère de l'Education nationale a transmis, en effet, une correspondance au personnel de l'Education, aux directeurs des établissements scolaires (tous paliers confondus) et aux inspecteurs de l'éduca-

tion, portant départ à la retraite pour l'exercice 2019, leur demandant de réunir l'ensemble des fonctionnaires âgés de 60 ans afin de présenter leur demande de départ à la retraite. Les professionnels sont invités également à se munir d'une déclaration sur l'honneur de ne pas renoncer à leur demande de départ à la retraite pour quelque motif que ce soit. Ainsi, les employés de l'éducation

âgés de 59 ans et qui auront cotisé 32 ans au 31 décembre 2018 bénéficieront, à titre exceptionnel, du départ à la retraite, tout comme les femmes âgées de 52 ans ayant 15 ans de service et trois enfants âgés de plus de 9 ans, de 53 ans avec deux enfants, de 54 ans avec un enfant et celles ayant l'âge de 55 ans sans enfant. La date butoir pour le dépôt des dossiers est fixée au 15 décembre prochain.

Parquet général près la Cour d'Alger Toutes les procédures d'instruction s'effectuent dans le respect de la loi

Toutes les procédures d'instruction s'effectuent «dans le respect du code de procédure pénale et des garanties qu'il prévoit au profit du défendeur», a indiqué le Parquet général près la Cour d'Alger. Réagissant aux «graves déclarations accusant la police judiciaire de torture lors d'une garde à vue dans le seul objectif

d'influencer le déroulement d'une affaire en cours d'examen», relayées par certains journaux et sites électroniques, le parquet général a mis en garde contre «la profération de graves accusations sans preuves les attestant». Compte tenu de la gravité de ces accusations et déclarations, le parquet général, en tant qu'autorité de contrôle de

la police judiciaire, affirme que toutes les procédures d'instruction se sont déroulées dans le respect du code de procédure pénale et des garanties qu'il prévoit au profit du défendeur, précisant «n'avoir reçu aucune plainte concernant les faits en question, ni lors, ni après l'enquête préliminaire».



DGSN

Plus de 15 000 poches de sang collectées au sein des rangs de la Police en 2018

Les actions de solidarité dans le cadre des campagnes de don de sang parmi les rangs de la Police nationale ont permis cette année, la collecte de 15 108 poches de sang à l'échelle nationale, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). 94 115 poches de sang ont été collectées dans ce cadre durant les 9 dernières années de l'année en cours, a ajouté la même source. Cette initiative humanitaire organisée annuellement par la DGSN au niveau national, en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), a pour objectif de collecter le plus grand nombre possible de poches de sang, tous rhésus (Rh) confondus, pour les distribuer aux hôpitaux.

• Ooredoo récompense les meilleurs points de vente partenaires de la région Est

Ooredoo a organisé, hier à Sétif, une cérémonie de remise de prix aux lauréats de son challenge en direction de ses partenaires de la région Est. Cette rencontre conviviale qui a réuni l'ensemble des partenaires de Ooredoo parmi les points de vente et grossistes venus des wilayas de l'Est du pays s'est déroulée en présence de l'encadrement de Ooredoo à leur tête le Directeur Général M. Abdullatif Hamad Dafallah. Durant cette cérémonie, 33 partenaires lauréats issus de toute la région Est ont été récompensés et ont reçu des véhicules et des scooters habillés aux couleurs de Ooredoo ainsi que d'autres cadeaux de valeur. Les partenaires lauréats se sont distingués par leurs réalisations et les résultats exceptionnels à travers la région Est du pays. Cette rencontre conviviale dans la capitale des hauts plateaux a également vu la présence du staff dirigeant et des joueurs de l'ES Sétif qui ont partagé l'ambiance chaleureuse de l'évènement avec les heureux gagnants et les invités partenaires. Pour rappel, Ooredoo a organisé en octobre dernier à Mostaganem, une cérémonie en l'honneur de ses partenaires de l'Ouest du pays au cours de laquelle elle a récompensé les points de vente ayant réalisé les meilleurs résultats. Par ces initiatives, Ooredoo exprime sa volonté de renforcer ses liens avec ses partenaires tout en les encourageant à poursuivre leurs efforts pour répondre d'une manière optimale aux besoins des clients partout en Algérie.





L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com